

PER
R-382
Ex.2

Revue Dominicaine

Janvier 1935

Revue Dominicaine

Paraît chaque mois à 80 pages

Directeur

R. P. M.-A. LAMARCHE

Conseil de Rédaction

RR. PP. Ceslas FOREST
Benoît MAILLOUX
Raymond VOYER
Th.-M. LAMARCHE
Albert SAINT-PIERRE

Abonnements

Canada: \$2.00
Etranger: \$2.25
Avec le « Rosaire »:
25 sous en plus par an
Le numéro: 25 sous

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de S. Dominique.

EN FEVRIER

LES JUIFS ET LES PREMIERS CHRETIENS

par le R. P. ALBERT SAINT-PIERRE, O. P.

Professeur au Collège dominicain d'Ottawa

5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal (Canada)

PKH
R-392
9/12
5

Revue Dominicaine

XLIIe ANNÉE — QUATRIÈME PÉRIODE

1935

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, Av. N.-D. de Grâce,
Montréal

Superiorum permissu

Imprimatur :

† FABIEN-ZOËL

Ev. de Saint-Hyacinthe

Janvier 1935

SOMMAIRE

LA DIRECTION
Vers la liberté

R. P. Raymond-M. VOYER, O. P.
Sensibilité catholique et intelligence catholique

Dr Antonio BARBEAU
La méthode Ogino-Knaus — *Du point de vue
médical*

RR. PP. LAMARCHE et SAINT-PIERRE, O. P.
Chronique de Littérature — *Henri d'Arles* —
« *La Rivière à Mars* »

LE SENS DES FAITS.—Notre étude d'ensemble sur la
Question juive, par le R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P. —
L'Œuvre de Notre-Dame de Sion, par le R. P. R. GAR-
RIGOU-LAGRANGE, O. P. — Congrès international de
Droit, par le R. P. AUG. LEDUC, O. P.

L'ESPRIT DES LIVRES.—Loiano : *Institutiones theolo-
giae moralis* (R.-M. C.) Maritain : *Sept leçons sur l'être
et les premiers principes* (T.-M. L.) Pinault : *Discer-
nement et culture des vocations* (R.-M. C.) Baussan :
De Montmartre aux Saintes-Maries-de-la-Mer (M.-A.
L.) Crenier : *Une vie dans le Christ* (H. C.) Bohler :
Sœur Marie-Agnès (F.-M. C.) Accusés de réception.

AVEZ-VOUS PREVU

Que le Destin (même sans fatalité extraordinaire) peut, en vous enlevant soudain à l'affection des vôtres, les priver de leur soutien moral et matériel, compromettre leur avenir ou même les plonger dans le dénuement complet?

Qu'un capital supplémentaire — ou peut-être même le seul qui vous restera — à toucher inéluctablement à l'époque choisie, à l'heure de la retraite ou au début de votre vieillesse, est une agréable perspective?

Que les entreprises humaines dans lesquelles vous êtes intéressé sont faillibles, et qu'une mesure de prévoyance basée sur des certitudes mathématiques doit de toute manière retenir votre attention, quelle que soit votre situation actuelle?

Que l'éducation de vos enfants, l'avenir que vous entrevoyez pour eux, ainsi que pour votre femme et tous les vôtres, reposent, à l'heure actuelle, uniquement sur cette base si fragile qu'est votre propre existence?

Si vous l'avez prévu, qu'attendez-vous donc pour vous assurer dans

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

La plus forte Société française en Amérique

Qui vous libèrera de tous soucis, sans charge excessive?

La Société des Artisans Canadiens-Français

Société mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de sécurité que les Compagnies commerciales.

VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITE, RENTES VIAGERES.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à des actionnaires, vont directement aux assurés eux mêmes.

850 succursales et bureaux de perception au Canada et aux Etats-Unis.

Siège social: MONTREAL.

Réserve accumulée: plus de \$14,500,000.00.

Bénéfices payés, depuis la fondation \$20,000,000.00.

Dividendes payés aux sociétaires durant l'année 1933: \$90,739.13.

Vers la liberté

A une époque où le mot liberté résonne sur toutes les lèvres, où partout, si ce n'est dans deux ou trois malheureux pays, l'on s'efforce de marier le mot avec la chose, il peut paraître étrange de nous voir résumer nos souhaits en un seul : *redevenez libres !* Pourtant, un récent article d'Abel Bonnard a pour titre : « Vers l'esclavage ». De quoi s'agit-il ? D'une forme contemporaine de servitude qui n'oppose pas comme autrefois une classe de privilégiés à une classe de dégradés, mais qui sévit particulièrement chez ceux qu'on nomme les gens du monde. Elle ne fait pas d'un homme ou d'une femme la chose du maître ; elle opère de façon à ce que, ne s'appartenant plus à eux-mêmes, ils deviennent la chose de tous. Je ne suis pas libre, décide cette jeune femme en consultant son agenda ; je ne suis pas libre, conclut le professionnel ou l'homme d'affaires en songeant aux engagements qui précèdent. Ni les uns ni les autres ne croient si bien dire.

On est esclave de la vitesse, d'une vitesse qui finit par tout ralentir. La réflexion, l'étude, les devoirs de profession, les travaux de longue haleine, d'une part ; la vie religieuse et culturelle,

la paix de la conscience, la paix familiale, d'autre part, fatalement s'en ressentent. L'amitié même sombre en vitesse. L'automobile qui devrait favoriser les relations amicales, ne les multiplie d'abord que pour les mieux disperser. Ces mains qui longtemps s'agitent au départ, savent-elles qu'elles viennent de lancer un dernier adieu? L'auto s'envole, là-bas, là-bas... et ne revient pas. Aussi bien, ceux-là que désespère ce va-et-vient vertigineux et que la foi surnaturelle n'exalte qu'en de brèves conjonctures, ont-ils résolu d'accorder, méthodiquement et mécaniquement, aux grands disparus leur minute de silence, aux mères regrettées leur journée d'offrandes.

D'aussi loin qu'on puisse voir et prévoir, pareille situation n'est pas près de changer. Comment dès lors oser inscrire en tête de souhaits du nouvel an, ce mot de liberté, indice d'une chose absente !

Contre la servitude contemporaine il n'y a qu'un seul recours : recours dans le présent, puisque le passé est mort et que l'avenir, le plus proche avenir nous échappe. Il faut s'appliquer à vivre pleinement le quart d'heure actuel, même à pressurer la minute pour en extraire tout le rendement ; se livrer tout entier à ce qu'on fait, pour l'accomplir du mieux possible. « Hélas, je ne fais presque rien avec tout moi-même », déclare un personnage de René Bazin. Rien d'étonnant, alors,

à ce que l'œuvre accomplie s'avère étriquée, sans vigueur et sans éclat. Si, au contraire, par un élan courageux de toutes ses facultés, l'homme s'engage à fond dans l'entreprise du moment, si minime qu'elle paraisse, celle-ci devient belle et rayonnante pour autant. Et si l'être surnaturel, plein de grâce et de vérité à l'image du Christ, s'y engage en même temps, c'est à la longue tout l'agir humain qui devient fécond et méritoire.

Oui, l'avenir, le proche avenir nous échappe. Mais rien ne peut faire que le présent ne soit à nous. Vivre dans le moment présent, et surtout le vivre, c'est en quelque sorte imiter Dieu dont la vie se fixe à jamais dans un instant unique qui est l'éternité. Attacher un prix surnaturel aux moindres choses, y déployer toute son ardeur, c'est encore imiter Celui dont l'énergie créatrice apparaît dans le coquillage comme dans l'étoile.

Et l'addition de pareils actes conduit le chrétien, sans trouble ni défaillance, jusqu'aux pieds du suprême Juge. Ce qui d'ordinaire explique la terreur de vieillir, c'est que la vieillesse représente un total dont il faudra rendre compte. Mais si chaque action est soumise de la sorte au tribunal de la conscience, donc au jugement de Dieu, pourquoi tant redouter l'épreuve finale ? Si le détail est agréé, comment l'ensemble pourrait-il tourner à notre confusion ?

Il en coûte un rude effort pour s'isoler, s'abs-

traire de la sorte des mille événements qui se tassent à l'horizon. Mais la formation morale est en jeu, il faut combattre une nature qui tendrait plutôt à nous disperser. « La nature achève l'animal ; elle n'achève pas l'homme, elle l'ébauche. Quand elle veut avoir un homme, elle fait un animal ; elle y ajoute, avec la raison, la liberté, et elle dit à la liberté : Achève ! » (R. P. Eymieu).

Au dehors 1935 n'aura rien modifié. La marée des « activités sociales » battra toujours son plein. Mais si notre vœu se réalise, il y aura un plus grand nombre d'âmes qui, sans chercher dans le passé ou l'avenir une évasion quasi impossible, sauront se réfugier tout entières dans le présent, gardant sans cesse au milieu d'agitations si diverses une complète maîtrise d'elles-mêmes, cultivant la plénitude de l'instant.

Esclaves redevenues libres !

LA DIRECTION

Sensibilité catholique et intelligence catholique

« Je demande pardon aux Marianites qui m'élevèrent, mais je certifie que chez eux, aux environs de 1905, l'instruction religieuse était à peu près nulle : à peine deux heures par semaine, à quoi personne — guère plus les maîtres que les élèves — ne semblait attacher beaucoup d'importance. Je mets en fait que pas un élève de ma classe n'aurait su dire, même en gros, à quelles sortes d'objections un catholique devait répondre, en ces premières années du siècle. En revanche, nos maîtres excellaient à nous envelopper d'une atmosphère céleste qui baignait chaque instant de la journée : *ils ne formaient pas des intelligences catholiques, mais des sensibilités catholiques* ».

Ces lignes sont de Mauriac.

Nous en avons souligné les derniers mots, après leur avoir emprunté la formule qui semblait nous promettre une assez exacte analyse de notre propre catholicisme. Trop d'enquêtes ont été instituées en ces derniers temps, sur notre vie religieuse, pour que nous ne soyons devenus sensibles à des aveux comme celui que nous rappor-

tons là. Et c'est déjà un bienfait appréciable, qu'on nous ait rendus attentifs aux solutions que d'autres s'essaient, ailleurs, à fournir au problème qu'il devient urgent de résoudre pour notre propre compte. Il nous faudra bien songer un jour à nous expliquer notre cas, à chercher les causes du mal dont nous souffrons, pour entreprendre efficacement de le guérir. Après tout ce que l'on a écrit sur les lacunes de notre catholicisme, il est impossible que nous ne soyons désormais en mesure de tenter quelques analyses. Les récents témoignages, accumulés ici même au cours de 1934, nous ont inspiré des réflexions que nous a paru traduire assez bien la formule citée : *des sensibilités catholiques, mais non des intelligences catholiques.*

Le sentimentalisme de la piété ne paraît peut-être pas à tous une maladie si grave, qu'il puisse être à ce point la cause générale de notre anémie religieuse. N'a-t-on pas quelque peine à accepter qu'il soit même un mal ? Encore, si on ne s'est pas surpris à déplorer de n'en jouir pas. On ira même parfois jusqu'à se croire sous le coup d'une disgrâce divine, pour cela précisément que sa prière reste sans consolation sensible, qu'elle ne se laisse éprouver comme une joie chaude et bienfaisante.

Il arrive bien que l'on donne au théolo-

gien l'occasion de rectifier de tels jugements. Il se contente le plus souvent d'insister : « Mais non, ce n'est pas cela la prière. — C'est Dieu qu'il faut chercher et bénir, et non le plaisir qui vous revient de vos actes de piété. — Vous savez par votre foi que Dieu vous entend, qu'il est providence et bonté, qu'il mérite votre amour ; voilà la vérité à laquelle doit d'abord s'attacher votre adoration et votre reconnaissance ». Il expliquera parfois, tâchera à remettre dans l'orbite du divin ces âmes qui veulent Dieu à leur service, moins consentantes à vivre pour Dieu qu'à vivre de Dieu ; en théorie, Dieu, le centre ; en pratique, « toujours comme si le soleil tournait autour de la terre ».

Et puis, on réfléchit que c'est là, en réalité, l'épreuve chrétienne. Est-ce que ça n'a pas été la gageure du catholicisme de maintenir cet équilibre entre le divin et l'humain, dans le dogme central de sa théologie, entre l'âme et le corps, dans les actes de son culte ? Le paganisme a adoré des dieux qu'il avait su humaniser — pas toujours au plus grand honneur de ces célestes personnages. Le catholicisme seul, dans son mystère de l'Incarnation, a su réunir la nature divine à la nature humaine, sans rabaisser la première, sans effacer la seconde. Et ça été toujours le grand effort et la suprême confiance de l'Eglise de permettre au divin de pénétrer les fibres les

plus humaines de notre être. Elle s'est entêtée à garder à sa révélation une pure valeur de vérité dans l'intelligence de l'homme, sans lui refuser de l'exprimer par des gestes, de la traduire en émotion. C'est une adoration en esprit qu'elle n'a cessé de lui apprendre, mais en l'invitant à y faire participer son corps, à y mêler le frisson de sa sensibilité.

Toutefois, cette harmonie de l'Incarnation, d'une si noble grandeur idéale, il faudra l'apprendre à l'humanité, et surtout la maintenir dans le concret des consciences personnelles. Cette tâche sera la constante angoisse de l'Eglise, comme elle aura été sa gloire et sa force. Il lui faudra sans cesse lutter contre deux tendances extrémistes : empêcher qu'on refuse de laisser Dieu pénétrer jusqu'à l'humain de notre vie, ou qu'on fasse monter le divin de la conscience de l'homme. C'est dans ce dernier excès qu'a versé la plus récente et peut-être la plus formidable des hérésies que l'Eglise ait connue. Dans nos milieux non initiés au mouvement théologique, on serait bien surpris d'apprendre ce qu'il en a coûté à l'Eglise, il y a à peine vingt-cinq ans, pour se défendre contre une théologie qui voulait lui imposer par la seule révélation de la conscience un Dieu n'exigeant plus qu'un culte de sentiment et d'attitude. Un catholicisme de sensibilité, voilà ce qu'était au fond cette hérésie appelée le *Modernisme*.

On voit en quelle façon, avant d'avoir entendu la cause, nous sommes déjà justifiés d'intenter le procès, si le danger d'une dégradation de la pensée religieuse en émotion sensible, en plus d'être une menace constante dans le catholicisme, est devenu par définition un mal de notre époque. Dans trois cents ans comme aujourd'hui, on désignera par le *modernisme* l'hérésie du premier quart de notre siècle. Si nous avons pu être modernistes sans le savoir, c'est bien consciemment par contre que nous nous disons modernes, et donc le produit d'un âge et d'un climat qui ont laissé fleurir cette hérésie. Prenons garde d'être de notre temps jusque dans ses déficiences.

Sachons plutôt mettre à profit les avantages retirés de l'excès même du mal. Jamais l'Eglise n'avait précisé comme elle l'a fait en ces trente dernières années la primauté d'intelligence qu'exige le catholicisme. Le Dieu qu'elle annonce et prie, elle explique que c'est le Dieu connu par la révélation qui lui a été faite par le Christ, les Apôtres et les conciles, et non le Dieu reconnu dans un besoin de la nature, émergé des profondeurs de la conscience, adapté au sentiment. C'est dès lors une vérité qu'elle propose aux intelligences, une doctrine qu'il faut d'abord entendre. Le divin ainsi transmis par une parole du dehors et d'en haut, elle accepte, elle souhaite qu'il pénètre jusqu'au plus intime de l'âme et se révèle en une

ineffable sympathie avec toutes les aspirations de la nature humaine. La vérité qu'elle enseigne, l'Eglise met tout en œuvre pour qu'elle atteigne son but, qu'elle réussisse à réchauffer les cœurs de toute l'ardeur de l'amour divin dont elle est la messagère. Mais c'est après que le mystère de Dieu a été entendu par l'intelligence qu'il peut ainsi devenir sentiment.

Et alors, qu'en est-il de nous ? Après cette analyse générale du catholicisme, une psychologie concrète devient plus facile. Ce que les enquêtes nous ont révélé des faiblesses de notre vie religieuse, ne tiendrait-il pas à ce déséquilibre d'une foi « sans ravitaillement ni lumière », comme on a dit, conservée pour la seule atmosphère de sécurité et de confort plus ou moins consciemment savourés qu'elle nous a value depuis toujours. Au seul risque en tout cas d'une chance en mieux, regardons donc un peu à ces gestes et attitudes catholiques observés chez nous.

Notre catholicisme est-il si uniforme toutefois, que l'on puisse le soumettre à une commune mesure ? D'une façon générale, sans doute : solide foi de routine, peu sûre de ses principes et de son exercice pratique. Mais groupez les réponses à l'enquête de la Revue, faites le partage des différentes lacunes signalées, et essayez un classement. On aura assez vite distingué trois

catégories de catholiques, marquant les degrés essentiels de notre déficience religieuse. Et s'il faut supposer au moins une certaine sincérité à la foi que nous tentons d'éprouver comme intelligence et sensibilité, il devient évident que deux de ces trois groupes n'offrent déjà plus le minimum requis. Pour la catégorie des *non pratiquants* d'abord, les baptisés engagés dans la voie du doute et de la négation, en sympathie spontanée avec toute littérature injurieuse à la pensée et à la pratique des croyants, consentants tout de même à se plier à des exigences de convenance : leur mariage à l'église, l'assistance à certains services religieux, voire même à d'intermittentes messes du dimanche, il n'y a évidemment pas à se demander si la foi de ces trop modestes catholiques pèse plus en valeur de raisonnement que d'émotion. Il semble qu'elle soit plutôt sans valeur aucune. C'est à peu de chose près le cas d'un deuxième groupe, celui des *catholiques de façade*, extérieurement fidèles à tous les gestes officiels, suivant le rythme de la vie catholique sans vivre de sa grâce, affichant souvent une cynique absence de conviction, au moins fixés dans l'illogisme déconcertant d'une moralité en contradiction manifeste avec la foi professée : souvent c'est une foi morte, qui s'applique à mimer les gestes de la vie. Alors, comme objet d'étude, il nous reste les *catholiques ordinaires*, si l'on veut,

ceux de toutes les classes de notre société qui savent ce qu'ils font, sont attachés de cœur à leur foi religieuse, et livrent à leur manière le combat de l'accord du quotidien de la vie avec les exigences d'une vérité plus ou moins lumineuse dans les intelligences. Il n'est peut-être pas réjouissant de reconnaître que c'est la foi des meilleurs qui mérite d'être ainsi discutée. Ce ne serait guère une consolation tout de même, de conserver à ceux-là, par parti pris, une réputation de foi chrétienne à peu près parfaite, alors qu'elle accuserait des lacunes réelles et surtout singulièrement menaçantes.

C'est en effet par la base, disons-nous, que cède la foi de nos bons catholiques, quelque sain et propre que continue à paraître l'édifice : la construction de bois, conservée en surface sous les couches répétées de peinture, mais aux pièces inférieures rongées par l'humidité du sol. J'ai là les témoignages où je vois signalé toujours le même défaut fondamental. « Absence de conviction personnelle ... Impuissance à se constituer des jugements, à résoudre des objections, à saisir la valeur des arguments ». (Dugré) — « Concept protestant de la religion ... Très peu souvent la foi du charbonnier, et encore moins celle du catholique raisonnablement convaincu de ses motifs d'adhésion ». (Desrochers) — « Apologétique négative, qui ne sait enseigner la substance de la

doctrine chrétienne ». (Fontaine) — Et je songe à nos assemblées religieuses, dont est à tel point édifié l'étranger, par le nombre considérable de leurs assistants, l'impeccabilité des attitudes, la participation réelle aux mystères sacrés dans ces communions d'un tiers peut-être de la paroisse aux messes du dimanche. C'est dans la tenue quotidienne de la vie aussi bien que nous répèterons le geste catholique : les marques de respect accordées spontanément au prêtre, le sentiment de malaise dont nous ne pouvons nous défendre devant une attaque dirigée contre l'Eglise, jusqu'au mouvement qui, dans un tramway, sur la rue, découvre les têtes devant le temple où l'on soupçonne un tabernacle ; des réflexions de croyants, une physionomie qui trahirait notre catholicisme vingt ans après l'apostasie.

Alors, de la pose, au fond, cette « absence de conviction personnelle » ? Oh ! ce serait nous bien mal connaître ; nous ne consentons guère à poser que pour manifester nos défauts, dont le plus grand est de laisser croire à ceux que nous n'avons pas. Non, il faut chercher plus en profondeur l'explication d'un très réel manque de logique. La sincérité religieuse des catholiques en cause, pour leur presque totalité, est indiscutable. Ils ne jouent pas un rôle ; ils obéissent à une foi très vive souvent, qu'ils manifestent dans son défaut même avec un zèle naïf ; ils affirment car-

rément leur personnalité religieuse. Et de quoi est-elle faite cette personnalité, sinon d'un attachement à une foi dont nous nous sommes prouvé mieux les bienfaits que la vérité ? Notre catholicisme, c'est avant tout un *fait* que nous acceptons, que nous aimons vraiment, et sans lequel nous savons ne pouvoir vivre heureux ni dans ce monde ni dans l'autre.

Que l'on réfléchisse aux mobiles ordinaires de nos démarches religieuses, et l'on verra si le pôle de notre vie chrétienne n'est pas la lumière d'une vérité découvrant le but à atteindre et les raisons d'y attacher toujours davantage ses désirs et son amour. Où vont, d'une façon générale, les soucis religieux de nos catholiques ? Non au dogme, mais à la morale ; le prédicateur a quelque chance de piquer l'attention s'il annonce un sermon sur les avantages d'une vertu ou les dangers d'une pratique courante ; il n'est plus en sympathie s'il entreprend de parler d'une vérité de foi, ou même des raisons de s'entraîner à la vertu et d'éviter le péché. Et encore, n'attend-on pas surtout de la morale l'assurance qu'on peut aller « jusque là » dans le péché, sans commettre une faute grave. Quand nous arrive-t-il de rencontrer de nos catholiques instruits, et, chez eux, des fervents — il s'en trouve — qui songeront à dépasser l'examen de conscience pour s'attacher à des lectures capables de fortifier leur piété

par une plus grande connaissance de Dieu et de l'action de sa grâce en nous ? Et le commun de nos bons chrétiens ! Tous ceux qui semblent ne savoir d'autres formules de prières que celles où se quémangent la santé, la fortune, son bonheur terrestre et celui des siens ; les autres qui seraient tellement malheureux de ne pas venir à l'église le dimanche, et qui ne participeront ni de cœur ni d'esprit au sacrifice célébré ; celui-ci qui s'inquiète de savoir s'il n'a pas manqué la messe, pour être arrivé à l'évangile, et, trop près de la porte, est sorti fumer pendant le sermon ; celle-là qui n'aura pas songé à communier le matin de l'Ascension, mais s'en voudrait le lendemain de ne pas faire son premier vendredi. Et ce fait, qui résume toutes nos dévotions de routine : un élève dans un collège ne manquait jamais d'aller après chaque repas s'agenouiller deux ou trois minutes derrière un pilier de la chapelle. « Mais tu n'y pries pas, lui affirmaient en riant ses confrères. — C'est vrai, répondait-il, mais j'ai foi en cette coutume et ça me plaît d'y rester fidèle ». En combien de façons comme cela, notre piété s'affirme une habitude qu'il ne faut pas contrarier, un noble héritage qu'il ne conviendrait pas de dissiper, une consolation qui aide à supporter l'existence, nous concilie Dieu pour les jours de malheur.

En vérité, la gêne nous gagne dans ce relevé de nos manies pieuses. Ce que l'on a longtemps accepté par routine et tournure d'esprit, peut paraître soudain ridicule quand il a été ainsi fixé sur le papier et exprimé dans une formule. Un scrupule nous vient, comme si nous faisons une œuvre sacrilège, en semblant couvrir de quelque mépris des gestes religieux que nous avons tous esquissés avec foi, et qui partent tout de même d'un bon sentiment. Ne gagne-on pas à ces sortes d'inventaires publics rien qu'un empressement, chez les moins fervents, à abandonner jusqu'à ces pratiques qui étaient toujours quelque chose capable de rappeler la pensée de Dieu ?

Il faut avouer que ce danger n'est pas imaginaire. On fait parfois preuve de cette logique : corriger l'accord reconnu défectueux avec les exigences d'un idéal, en renonçant à l'effort qui les satisfaisait à moitié, en tournant le dos au but. Notre catholicisme est particulièrement à la merci d'une impression, nous le savons assez. Il n'a guère été habitué à chercher sa force dans ses raisons profondes, dans les principes d'une véritable piété. Voilà, en vérité, le grand mal ; notre recherche devait vite le révéler ; on le découvre par la crainte que l'on éprouve à scruter sa foi, lui reconnaissant soudain si peu de lumière, qu'on craint de la dissiper en l'éclairant. Est-ce que nous ne nous rendons pas compte que notre

piété est vide de Dieu, qu'elle ne l'atteint pas, le recherche très peu, au moins ne lui est pas dévouée ? Notre prière, c'est vers nous-mêmes qu'elle est tournée à peu près toute entière, vers les satisfactions qu'elle nous procure, les biens qu'elle nous promet. Nous prions un Dieu à la taille du bonheur que nous nous sommes mesuré, non le Dieu qui s'est révélé notre fin et nous offre à trouver en lui un bonheur infini, si nous consentons à nous oublier pour faire sa volonté. Notre piété serait moins impressionnable, moins exposée à ces sautes que nous lui connaissons, plus logique et plus sereine, si elle était moins faite de sentiments et plus avertie des dogmes sur Dieu, son Christ, son Eglise et sa grâce. Cette foi que nous avons éprouvée en nous-mêmes de mille manières, en fierté, en amour, en joie, en espérance, que sais-je encore ? nous ne l'avons pas encore pensée. A quoi est-ce que cela tient ? nous allons nous le demander à l'instant. Mais n'est-ce pas un fait que nous avons peut-être des sensibilités catholiques, non des intelligences catholiques ?

On devine bien qu'il y a des raisons à un état de choses depuis si longtemps généralisé. Ces causes ne peuvent être elles-mêmes que multiples et diffuses, puisqu'on en retrouve les effets persistants dans toutes les nuances de notre mentalité

religieuse. Une atmosphère peut seule expliquer cette végétation uniforme chez nous du sentimentalisme de la piété. Nous en étions à ce point enveloppés et pénétrés, que ceux qui ont formé la génération montante n'étaient déjà plus responsables de cette sensibilité dévote à laquelle on nous exerçait. Parmi les meilleurs de nos maîtres, l'un ou l'autre accusait bien des velléités réactionnaires sur ce point, mais pour devenir bientôt captifs ou victimes eux-mêmes de l'esprit régnant. Il ne peut donc être question de distribuer les blâmes ni même les responsabilités. Il sera plus utile de chercher, par delà les causes immédiates, les influences latentes auxquelles on pouvait obéir, les raisons de l'esprit générale qui devait orienter dans ce sens notre formation catholique.

Ne pourrait-on pas trouver une première explication dans le rapprochement trop souvent fait chez nous entre la cause de la foi et celle de la langue ? Ce n'était pas en soi un mal. On pouvait aussi avoir parfois de bonnes raisons de le faire. Il ne s'agit pas de cela. Nous disons seulement que ce procédé a pu conduire à des altérations de l'idée proprement religieuse. Tant mieux certes si d'instinct nous avons encore conscience de défendre quelque chose du catholicisme dans les problèmes qui nous intéressent comme peuple ! Mais il y a le danger que, dans nos propres esprits, les mobiles d'ordre religieux, pour avoir

été associés toujours à des causes nationales, perdent de leur valeur très spéciale et très précise, restent vagues et confus pour avoir été trop souvent confondus. Quelque soit le lien qui rattache à notre physionomie ethnique la conservation de notre foi, il reste toutefois que les raisons de notre catholicisme sont d'autre nature, plus larges et plus profondes. Personne n'a sans doute jamais professé que c'est parce que Canadiens-français que nous devons rester catholiques, non plus que le premier bienfait de notre foi était de nous conserver notre caractère national. Mais on ne peut faire, qu'à force de mettre en évidence les liens réels tout de même qui rattachent pour nous ces deux choses : religion et patriotisme, on n'apprenne à les confondre, à les établir en essentielle dépendance. Et alors la question foi catholique devient, comme la question langue et traditions, etc, affaire de sentiments très nobles mais proprement humains. On verra dans l'apostasie religieuse, plus immédiatement et plus sensiblement peut-être, une trahison à sa « race » qu'une infidélité au Dieu de son baptême. On aura été entraîné à mettre dans la profession de sa foi la même fierté nous fait ne pas rougir de nos origines françaises. Si les claires perspectives de la foi n'ont pas été déplacées, elles ont été au moins masquées par ces considérations d'ordre naturel, toutes faites pour dégrader au niveau du

terrestre et des seules aspirations humaines l'idée de Dieu.

N'y aurait-il pas contradiction à dire maintenant qu'une cause d'un catholicisme trop peu pensé est notre insouciance de la culture intellectuelle ? Cette indolence est un fait, hélas ! qui n'est plus à prouver. Nous expliquons bien vite son rapport à notre déficience religieuse. Car il ne faudrait pas entendre que la profondeur de la piété tient à la richesse des connaissances humaines. La foi s'alimente à une source plus élevée, à la lumière que Dieu se plaît à révéler aux humbles. Mais il reste que la vérité révélée s'accommode des efforts de notre intelligence, les exige pour un travail d'humaine justification, d'approfondissement et de rayonnement. Notre paresse intellectuelle, qui réduit à son minimum cette collaboration rationnelle aux données de la foi, en appauvrit d'autant nos intelligences catholiques. Et plus que de paralyser la poursuite de l'étude religieuse, elle enlève jusqu'à l'idée de recherche. C'est là, semble-t-il, la répercussion la plus profonde, sur notre foi, de cette indolence pour toutes les choses de l'esprit. Si les vérités révélées apportent à l'intelligence leurs lumières et stimulants propres, c'est toutefois à la même faculté qu'elles s'adressent. Et la grâce de la foi, comme toutes les autres d'ailleurs, ne fait pas toujours le miracle de supprimer nos défauts. La vérité divine a donc

grande chance de se heurter à notre apathie naturelle. Parce que l'intelligence n'est naturellement ni chercheuse, ni exigeante, elle se contentera de l'à-peu-près, sinon de l'à-côté, n'éprouvant pas le besoin, non seulement de justifier son adhésion religieuse, mais encore de pénétrer le sens exact d'une règle de foi ou de morale. L'on voit en quelle façon, si l'on n'a pas soin d'élever à son juste niveau l'enseignement le plus propre à aiguïser ce goût de la pensée : culture philosophique, prédication doctrinale, on entretient cette faiblesse de nos intelligences catholiques. Il nous sera peut-être donné un jour de revenir sur ce sujet. Il suffit pour le moment d'avoir indiqué cette cause trop réelle du mal.

Une autre de ces causes, enfin, tient plus intrinsèquement à notre vie religieuse. C'est la pauvreté de l'acte essentiel de religion, de notre prière, que nous faisons encore avec foi, mais sur des formules et avec des gestes vides de sens. On a assez écrit sur la restauration de la prière dans le sens liturgique, prônée si vigoureusement par Pie X. Il nous suffira de noter ici que nous sommes encore — avec la France — le pays le moins soucieux de cette communion à la suggestive substance rituelle et théologique des prières adoptées par l'Eglise, et murmurées au nom de tous en chacun de ses actes. Là-bas, des esprits clairvoyants ont voulu voir dans cette incompré-

hension un reste de gallicanisme, de cet individualisme orgueilleux qui a trop longtemps tenu la France en dehors des influences romaines. Il n'y aurait là pour nous qu'une conséquence, en même temps qu'un signe et une cause de notre catholicisme vide de pensée. Des efforts méritoires ont été tentés et de grands progrès réalisés en ces derniers temps. On trouve encore toutefois de reposantes excuses pour justifier son inertie. Et, chez les fidèles, dont on retarde à faire l'éducation liturgique, les préférences vont encore au brouhaha des messes pour salles de théâtre, ou aux fades mélodies de cantiques comme

O Jésus tu m'embra-a-a-ses

De tes saintes exta-a-a-ses,

particulièrement propres à faire chavirer les sensibilités de notre religion à fleur de peau. Que de « douces prières » de ce genre, auxquelles on nous a appris à demander la clarté et la vigueur de nos convictions religieuses ! Et voici qu'un Robert d'Harcourt rattache au même besoin de l'intelligence le renouveau liturgique et la renaissance thomiste. Il écrit : « Leur racine commune était la nécessité violemment sentie d'un Ordre et d'un Absolu, le désir âpre, absolument sincère, de l'âme moderne de sortir de l'anarchie de l'individualisme, de franchir le cercle mortel d'un moi ne connaissant d'autre loi que le mouvant désir, que le cri immédiat de son caprice.

Trouver enfin le point d'appui, l'élément dur dont a besoin toute notre mollesse ! »

Cette analyse, appliquée d'abord au catholicisme en général, puis à notre âme religieuse et aux influences profondes qui l'ont marquée, est tout de même incomplète encore. C'est peut-être la partie la plus intéressante de cette psychologie qui nous resterait à faire : l'étude des qualités qui, dans nos âmes assoupies de latins, rétabliraient plutôt un catholicisme d'intelligence que de sensibilité. Par malheur, l'espace accordé à cet article ne nous permet pas d'entreprendre immédiatement cette recherche. Nous nous contentons de l'indiquer comme capable de nous fournir quelque lumière sur le sujet qui nous occupe, et de favoriser une remise au point de notre éducation religieuse. Il doit être véritable que notre atavisme français, aussi attiédi qu'il paraisse dans le voisinage et les compagnonnages anglo-saxons, conserve en son fond d'autres exigences que ce besoin d'émotions religieuses, que Mgr Benson donnait naguère comme la caractéristique de l'âme anglaise.

Raymond-M. VOYER, O. P.

La méthode Ogino-Knaus

DU POINT DE VUE MÉDICAL (1)

Chez la femme en période d'activité génitale, existe-t-il des moments physiologiques de stérilité et de fécondité ? Peut-on les déterminer pour une femme donnée ? Ce problème préoccupe singulièrement à l'heure actuelle moralistes et scientifiques, depuis surtout qu'avec une hâte extrême, non dépourvue d'audace, on a vulgarisé la célèbre doctrine Ogino-Knaus.

Cette doctrine, tout le monde en parle ; peu la connaissent. Ses bases sont entièrement, prétend-on, d'ordre physiologique. Il appartient donc à la physiologie de les juger, puis d'en démontrer,

(1) A la suite de notre récente communication à la Société Médicale de Montréal : « Les périodes de stérilité physiologique chez la femme » (20 novembre 1934), on nous a demandé pour les lecteurs de la Revue Dominicaine, notre opinion sur la valeur scientifique de la méthode Ogino-Knaus et sur ses modes d'application. Dans cet article, nous négligerons systématiquement, quitte à les reprendre ailleurs les détails techniques, les preuves expérimentales et logiques qui appuient notre affirmation. La Revue Dominicaine n'est pas une revue scientifique ou médicale. Nous visons uniquement ici même à préciser des données encore confuses dans l'esprit des profanes.

dans le concret, les modes d'application ⁽²⁾.

A. — *Les bases de la doctrine Ogino-Knaus.*

On peut les résumer en deux postulats : 1° La survie des éléments génitaux en dehors de leurs lieux d'origine est courte : 48 heures en moyenne pour l'élément mâle (spermatozoïde), 24 heures au plus pour l'élément femelle (ovule); 2° La ponte ovulaire se produit chez la femme entre le 15ème et le 12ème jour précédant les règles à venir. Physiologiquement, que valent ces postulats ? Le premier, relatif à la survie des éléments générateurs, est encore discuté dans une de ses affirmations. On a beau pour le spermatozoïde distinguer motilité, vitalité et pouvoir fécondant, ne tenir compte que des expériences « in vivo », il reste que certaines qualités de l'élément mâle sont fonction de l'espèce, entre autres la vitalité et le pouvoir fécondant, très probablement. Il reste que, dans une même espèce, les spermatozoïdes n'ont pas tous — si on peut s'exprimer ainsi — la même robustesse, la même résistance. Les expériences, réalisées chez l'être humain, sont rares en cette matière. Elles ne sont pas absolument convaincantes. Attendons ... Quant à la période de fécondité de l'ovule, elle est indiscutablement très courte, quelques heures : 24 au maximum,

(2) Pour ce qui concerne la partie morale, voir livraisons de janvier et septembre 1934.

disent les auteurs. Les similitudes physiologiques entre l'ovule humain et celui des autres mammifères légitiment les conclusions d'un nombre considérable d'expériences. Le degré de certitude que nous possédons sur la brève survie des ovules humains non fécondés est donc beaucoup plus élevé.

En somme, le premier postulat de la doctrine Ogino-Knaus paraît assez solidement appuyé en ce qui a trait à l'élément femelle, beaucoup moins en ce qui concerne l'élément mâle. Peut-être les deux auteurs, japonais et autrichien, ont-ils raison complètement. Leur démonstration ne nous semble pas, pour le moment, commander l'assentiment de tous les chercheurs.

Leur second principe peut être décomposé, pour fin d'analyse, en deux propositions. La ponte d'un ovule féminin, en général d'un seul ovule par mois, se produit à un moment donné entre deux menstruations successives. Ce moment se place entre le 15ème et le 12ème jour précédant les règles prochaines. Que faut-il penser en physiologie — donc chez les femmes normales — de ces deux propositions ?

La première paraît inattaquable. Tout ce que les douze ou quinze dernières années nous ont appris concernant la physiologie génitale femelle dans la série animale et notamment dans

l'espèce humaine, justifie cette conclusion. Entre deux menstruations, signe extérieur d'une activité cyclique quelconque, chacun des organes femelles présente des variations périodiques, sériées, dépendantes pour la plupart les unes des autres et coordonnées, toutes, par des mécanismes endocrinologiques. La ponte d'un ovule, l'unique ponte d'un seul ovule en général, entre, comme un anneau, dans cette chaîne d'événements.

Le moment de cette ponte fut précisé, chez la femme, à l'aide de différentes techniques ; constatations microscopiques et macroscopiques faites sur les organes femelles, à l'occasion d'opérations gynécologiques, analyse des malaises intermenstruels qu'éprouvent certaines femmes et qu'on rattache à la rupture d'un follicule mûr, effets moteurs des injections de pituitrine sur l'utérus, sauf pendant la phase d'activité du corps jaune consécutive à la rupture d'un follicule, dosage de la folliculine dans le sang et l'urine, etc. Toutes ces techniques situent entre le 15ème et le 12ème jour précédant les règles la ponte ovulaire. Mais il en est d'autres — discutées abondamment dans leurs principes, cela va sans dire, par les partisans de méthode Ogino-Knaus — qui tendent à établir que l'ovulation peut se faire à n'importe quel moment du cycle, ou tout au moins être provoquée par une série de facteurs génitaux ou extragénitaux : cas exceptionnels, pensons-

nous, dont il est cependant difficile de nier l'existence. Un doute persiste donc pour le moins, dans la fixation absolue du moment de la ponte ovulaire, doute qui doit se dissiper à mesure que les chercheurs à l'affût trouveront des procédés permettant de préciser, chez chaque femme, le moment de son ovulation. Nous en possédons déjà quelques uns. Mais c'est là une autre affaire.

En fin de compte, si on les regarde à la lumière de la physiologie, les bases de la doctrine Ogino-Knaus paraissent relativement solides, pas à l'abri de la critique scientifique, cependant. Cela oblige à formuler, quant à la valeur pratique de la méthode, quelques réserves.

B. — Les modes d'application de la méthode.

L'application de la méthode Ogino-Knaus à une femme donnée comporte deux temps essentiels : 1° La détermination du type du cycle sexuel propre à cette femme ; 2° La prévision du premier jour des prochaines menstrues.

1°—La durée d'un cycle sexuel est le laps de temps, *compté en jours*, entre la première journée d'une menstruation et la première journée de la menstruation suivante. Pour bien établir le type sexuel chez telle femme, il faut tabler sur au moins 10 ou 12 menstruations.

Cela fait, on constate que les femmes se répartissent, quant à la forme de leur cycle, en deux

grandes catégories. Chez les unes, les menstrues réapparaissent à des intervalles identiques (cycle régulier simple). Chez les autres, tantôt il existe une certaine régularité, à quelques jours près (cycle régulier polymorphe), tantôt les règles reviennent avec une inconstance remarquable (cycle irrégulier).

2°—La prévision des menstrues futures est évidemment fonction du type sexuel ci-dessus considéré. Facile et sûre dans les cycles simples réguliers, elle se complique un peu dans les cycles réguliers polymorphes pour devenir impossible dans les cycles irréguliers. Or, la condition « sine qua non » pour appliquer la méthode consiste précisément dans la détermination du premier jour des règles à venir ...

Dans la pratique, voici comment on procède :

a) *Cycles réguliers simples*. La durée du cycle importe peu pourvu qu'elle soit toujours *identique* à elle-même. Prenons comme exemple *un cycle régulier simple* de 28 jours. La femme est *réglée* le premier du mois ; elle le sera de nouveau le 28 ; l'ovulation se produit chez elle entre le 15^{ème} et le 12^{ème} jour avant les règles du 28, donc entre le 13 et 16 du mois. Ajoutons une journée à un pôle pour la survie de l'ovule, trois jours à un pôle pour la survie du spermatozoïde ; cela fait 7 jours où la fécondité est possible, placés chez cette femme entre le 10 et le 17 du

mois inclusivement. Les autres jours, soit du 1er au 9, (stérilité postmenstruelle) et du 17 exclusivement au 28 (stérilité prémenstruelle) sont des jours de stérilité physiologique. La durée de la stérilité prémenstruelle étant fixe, la durée de la stérilité postmenstruelle varie en fonction directe de la longueur du cycle. Pratiquement inexistante dans les cycles très courts, elle se prolonge considérablement dans les cycles longs.

b) *Cycles réguliers polymorphes*. Ils sont tantôt doubles, tantôt triples, quadruples, etc., c'est-à-dire qu'on peut de par l'analyse d'un certain nombre de cycles chez une femme, déterminer chez elle la durée du cycle le plus long et le plus court et donc prévoir à un, deux, trois, quatre, etc., jours près, le premier jour des règles à venir.

La manière de calculer, dans ces cas, consiste à retrancher du premier jour prévu dans le cycle le plus long, onze jours, (période de stérilité prémenstruelle) à accorder pour l'ovulation 8 jours comme dans les cycles réguliers simples, à ajouter à ces 8 jours, par prudence, un nombre de jours, (coefficient de variation) égal au chiffre de variations possibles du cycle (2, 3, 4, etc., selon la forme du cycle) c'est la période de fécondité. Les jours qui précèdent sont encore des jours de stérilité (stérilité post-menstruelle) .

Un exemple. Voici une femme réglée par-

fois à 25, parfois à 26, 27 ou 28 jours d'intervalle. Le cycle le plus court connu dans son cas est de 25 jours, le plus long de 28 jours. Cette femme étant réglée le premier du mois, elle le sera donc de nouveau le 25, 26, 27, ou le 28. Du cycle le plus long, soustrayons 11 jours (période de stérilité prémenstruelle) du 17 exclusivement au 28 pour être précis. En reculant toujours, comptons 8 jours, auxquels nous ajouterons 4 jours (coefficient de variation), ce qui fait 12 jours, soit du 5 au 17, de fécondité. Enfin, les premiers cinq jours du mois sont agénésiques (période de stérilité postmenstruelle). Plus les variations sont grandes, plus les calculs sont laborieux et les chances d'erreur considérables.

c) Dans les cycles irréguliers, soit physiologiques (?) soit pathologiques, rien à faire. La méthode ne s'applique pas, puisqu'on ne saurait prévoir le premier jour des menstruations à venir.

Conclusions. — Au point de vue médical, que penser de la méthode Ogino-Knaus ?

1° — Ca n'est pas une méthode mathématiquement applicable à toutes les femmes avec d'égales chances de succès. D'abord les spermatozoïdes humains ne sont probablement pas tous semblables quant à leur vitalité et à leur pouvoir fécondant. Deuxièmement, la qualité même des ovules humains peut, dans des marges plus petites, varier. Troisièmement, la ponte ovulaire, se

produisant d'ordinaire entre le 15ème et le 12ème jour précédant les menstruations, peut exceptionnellement avoir lieu, chez certaines femmes, à un autre moment. Ce sont là des limites inhérentes à l'application de la méthode.

2° — Celle-ci exige une individualisation très poussée des cas : détermination des types sexuels particuliers à chaque femme, prévision du premier jour des règles. Cela n'est pas toujours facile. Parfois on n'y peut arriver. La méthode est alors inapplicable.

3° — Ces réserves faites, et à ne considérer que les sujets chez qui la méthode peut être utilisée, qu'obtenons-nous ? Dans l'immense majorité des cas, les résultats sont merveilleux. Nous pourrions citer une multitude de statistiques favorables, et quelques-unes moins brillantes, ce qui confirme d'ailleurs dans la pratique l'impression théorique que nous avons de la méthode.

4° — Enfin, pour n'être pas une panacée, la méthode Ogino-Knaus n'en est pas moins la meilleure que nous connaissons actuellement, en matière de continence périodique. Elle est, en thèse générale, en conformité avec nos notions physiologiques. Difficile à appliquer en certains cas particuliers — et de ce fait ressortissant au médecin — elle laisse la porte ouverte à de nouvelles recherches. Nous sommes personnellement convaincu que l'avenir, en précisant ses bases physio-

logiques et ses modes d'application, en fera l'une des armes les plus puissantes de l'eugénisme moderne.

Antonio BARBEAU

Chronique de littérature

I

HENRI D'ARLES

Un homme surpris, ce fut le critique Ch. Abder Alden, lors de sa première rencontre avec Henri d'Arles qui habitait déjà aux Etats Unis. Au lieu du moine de vitrail, à la bure patinée et raide, aux gauches attitudes, aux traits amortis, que relève un regard chargé d'extase, c'est un abbé replet, genre précepteur pour grande famille, vêtu avec une singulière élégance, entouré d'objets de luxe, qui lui tend une main molle et fine, — laquelle vient de déposer sur la table un bouquin frais imprimé qu'on dirait choisi tout exprès pour impressionner le visiteur. Rien du prêtre alors ? Dé-

trompez-vous. En contraste avec ces mondaines apparences, se révèle aussitôt ce que Jules Lemaître appelle le pli sacerdotal : amabilité distante, parole mesurée versant la confiance goutte à goutte comme une liqueur de grande marque, souci d'équilibre dans l'énoncé et de précision dans la formule, et avec ça, comme on dit, de l'onction jusqu'au bout des doigts. Tel se présentait Henri d'Arles, personnage peu compliqué en somme, avec cette dominante de recherche, de composition extérieure, si visible qu'un enfant de huit ans l'eût saisie du premier coup et rapportée à sa mère. Rien d'étonnant qu'Ab der Alden y ait trouvé matière à un crayon assez vif.

Cet amour invétéré du beau sous toutes ses formes ne va pas sans quelque souffrance quand on appartient à un ordre voué d'office à la sainte pauvreté. De plus Henri d'Arles à trente-cinq ans désirait obtenir, dans le plus court délai, les **moyens** d'accomplir un second voyage de perfectionnement en Europe ; sa vocation d'écrivain lui apparaissant comme un second sacerdoce auquel il voulait tout sacrifier en ne le sacrifiant à rien. C'est ce qui détermina son passage à l'état de prêtre séculier, passage effectué selon tout le dispositif des Congrégations romaines. Affilié au diocèse de Manchester, il sut garder avec l'Ordre, jusqu'à la fin, des rapports d'une absolue correction.

Il y avait en premier lieu chez Henri d'Arles, un paysagiste impénitent, bientôt doublé d'un amateur d'histoire et de critique. Pareillement, son œuvre se partage en deux parties dont l'une, proprement littéraire, reflète des ciels de toutes nuances, des « coins de nature », comme il aimait à répéter, et l'autre contient des monographies locales, des portraits analytiques d'historiens, de poètes et d'artistes sans compter les nombreux écrits, comme *ESSAIS ET CONFÉRENCES*, *ESTAMPES*, où le versatile auteur chevauche les deux genres à la fois.

PASTELS et *PROPOS D'ART* inaugurent la première série. Même ils établissent la renommée de l'écrivain qui s'était déjà révélé au public par quelques articles de revue. Pas plus qu'aucun autre de sa génération, Henri Beudet écolier n'avait été dressé à l'observation du détail concret. Ses premières descriptions offrent donc un caractère plutôt livresque : le document, je veux dire ici le paysage, n'est pas de première main. Plus tard, le voyage aidant, l'observation deviendra plus directé et plus sûre. Et le lecteur sera servi à souhait.

Vous savez quels étaient la réserve et le mutisme des classiques devant les beautés de la nature. A quelques-uns cependant ces spectacles mordillaient le cœur autant qu'à nous. « C'est un de mes maux que les sou-

venirs que me donnent les lieux, écrivait Madame de Sévigné, j'en suis frappée au delà de la raison ». Et point final : c'est par d'autres voies que nous connaissons mieux les retraites intimes ou les sites grandioses qui opprimaient ainsi la bonne marquise. Romantique sans trop le vouloir, Henri d'Arles n'épargne pas sa peine à décrire. Est-il un déplacement quelconque, un pèlerinage au loin comme au proche, un simple arrêt de sa vie nomade qu'il n'ait su fixer en des notes et souvenirs où son moi se communique plus librement que dans le dialogue.—Comme illustration complète du genre, je vous réfère au volume intitulé HORIZONS, récit sur le mode impressionniste d'un voyage en Californie. — Il aime surtout à transposer les jeux de la lumière sur les contours et dans l'espace. Il le fait avec un luxe de comparaisons assez monotones, la plupart empruntées au règne minéral, à ce trésor de pierres où la couleur, partout ailleurs évanescence, se fixe pour jamais dans l'éclat et la durée. En tout cas, le voici déjà en possession de sa manière et d'une forme d'écriture exacte et polie, grammaticale et bien française.

Mais la partie la plus sérieuse, la plus attachante aussi de son œuvre se trouve presque entièrement logée dans ACADIE, ESTAMPES et NOS HISTORIENS. J'attire votre attention sur la refonte d'ACADIE, œuvre manuscrite de son cousin

Edouard Richard, dont on ne possédait jusque-là qu'une traduction anglaise. Henri d'Arles apporta à la revision de ce travail un tel souci de recherche, une si large part personnelle qu'il est devenu sien à plus d'un titre. La méthode parut audacieuse, mais il pouvait se prévaloir du consentement virtuel de l'auteur, que la mort seule empêcha de mettre le fini à une œuvre semée d'anglicismes, d'attributions douteuses, de renvois fautifs et d'idées incohérentes parce que à peine ébauchées. Impuissant à remanier le fond même d'ACADIE où subsiste, avec un manque absolu de composition, la thèse capitale de Richard sur la non-responsabilité de la Grande Bretagne dans le drame acadien, c'est dans les notes que l'éditeur a fait vraiment preuve d'érudition et d'esprit critique. Il devait plus tard, en 1918, dans une conférence à Laval, reprendre avec succès la thèse opposée.

Vers la même époque, l'*Action française* de Montréal inaugurait ses conférences annuelles au Monument National et la série 1920-21 échet à Henri d'Arles qui en fit la matière d'un nouveau livre intitulé NOS HISTORIENS, à tendances franchement nationalistes. Joignez-y ESTAMPES, avec sa partie proprement littéraire, ESSAIS ET CONFÉRENCES, avec ses magnifiques études sur Louis Fréchette, Edmond de Nevers et Octave Crémazie, et vous aurez en mains tout ce qu'il faut pour bien connaître ce grand ami des lettres, censeur

plutôt rigide, visant à l'impartialité critique, y atteignant toujours, excepté dans les circonstances où la victime avait, de façon plus ou moins consciente, heurté ses sentiments personnels.

Dans cet exposé qui dépasse à peine la nomenclature des œuvres, vous êtes frappés sans doute par le caractère disparate de l'ensemble ou de tel ouvrage en particulier. Mais qu'on me cite, parmi ceux de sa génération, quelqu'un qui ait pu entreprendre en ce domaine une tâche unique et s'y dévouer en entier. Cherchant ailleurs ce qui fait l'unité dans les écrits, j'allais dire dans la vie même d'Henri d'Arles, je le trouve dans son culte de la forme et sa tendance au parfait. D'autres que lui ont pu hériter ou partager ce culte : si je me reporte aux années 1900-1925, je constate qu'il a bien peu d'émules et qu'à lui seul il forme une avant-garde.

Sans doute il demeure, par un durable effet de son stage monastique, perméable aux idées et sensible à leur claire ordonnance : mais la rédaction avant toute chose le préoccupe. Il rédige constamment, dans sa chambre ou sur la plage, sur la rue, dans le train ou dans l'auto. C'est le rédacteur en chef des lettres canadiennes. Il raconte ainsi son arrivée à la Villa Augustina. «Une voiture me mène là-haut, où j'aurai mon habitation, — un nid pour le rêve, l'étude, les entretiens avec l'âme subtile des mots. Il me tarde de pou-

voir y ciseler les plus capricieuses arabesques verbales ». Il s'agit maintenant de fixer sur grand papier parcheminé les formes entrevues, — comme il s'agira plus tard de les retrouver sous une typographie sans reproche. Là commence, en dépit de toute facilité acquise, le délicieux supplice. Il a fallu auparavant s'installer dans l'ordre et dans la paix. « Je ne puis, me confiait-il, me disposer à écrire avant que le dernier bibelot ne soit mis en place, le dernier cadre accroché, la dernière poussière enlevée ». Mais le voici enfin rivé à sa tâche et libre d'exécuter la consigne que lui donna jadis le Père Plessis : écrire une page chaque jour.

Que naîtra-t-il de là ? Tantôt un paragraphe bien nourri de faits ou de doctrine ; plus souvent un poème en prose, comme ceux qui remplissent le dernier recueil d'Henri d'Arles : ouvrage d'un luxe inouï, publié hors commerce et pour cause, dont le titre : LAUDES, paraît emprunté à Gabriel d'Annunzio tandis que la substance, du propre aveu de l'auteur, est une adaptation du texte latin de Jacques de Voragine. Nouvelle réussite du genre. Ici encore, c'est bien, c'est trop bien, comme disait le Juge Rivard après chaque publication « arlésienne ». J'approuve ce compliment réticent qui comblait d'aise le destinataire. A cette syntaxe trop uniforme, et, à vrai dire, assez loin de l'*arabesque*, à ce style insuf-

fisamment vertébré, combien je préfère le tour varié et robuste, original et vivant, propre aux fondateurs de la langue. Pour tout dire, la phrase de notre écrivain me semble à la fois vicieuse et impeccable, et sans vouloir l'imposer à personne, je m'accommode fort bien de ce paradoxe.

Si donc ce poète prosateur mérite d'être offert en modèle à notre jeunesse, c'est avant tout pour son respect de l'art, sa hantise du progrès. Ennemi de l'improvisation, son exemple condamne à l'avance une foule d'écrivains ou d'artistes improvisés. Les difficultés qu'il rencontra l'aidèrent à fortifier ses défenses sans faire échec à ses ambitions. Vivant dans un milieu féru de mécanique et d'affaires, il y passa tenant toujours sa lampe allumée. Les dangers mêmes de son art : dissipation ou paresse, il sut les dominer par une piété de lévite et une ardeur à s'instruire tellement persévérantes, qu'elles devaient à la fin le conduire aux grandes universités romaines et au Tombeau des saints Apôtres.

C'est là que dans la nuit tragique du 11 au 12 juillet 1930, soudain, il expira.

M.-A. LAMARCHE, O. P.

II

"LA RIVIERE A MARS" (1)

Ce livre qui goûte le bon pain de ménage et respire la forte et saine odeur de l'étoffe du pays, tombera probablement au milieu des lecteurs modernes, un peu comme le soliveau dans la mare aux grenouilles. Tous ne le parcourront pas sans éclabloussures. Il en est qui le rejetteront avec une moue de dépit ; n'ai-je pas déjà entendu mépriser par des gens fort cultivés, les crayons d'Edmond Massicotte parce que l'habitant, l'ancêtre qui nous a défriché un coin de terre au soleil, y était représenté portant le costume des temps héroïques. Il en est d'autres qui discuteront la langue et la syntaxe de « La Rivière à Mars » sans autrement percevoir la beauté et la portée de ce poème dont l'âme habite désormais pour eux des régions inaccessibles. D'autres accuseront l'auteur d'un chauvinisme étroit pour avoir une fois de plus consacré ses talents au service exclusif de sa terre natale avec laquelle il n'a pas craint de maintenir des liens d'intelligence et de cœur, appuyé sur cette conviction que

(1) Roman de M. Damase Potvin. Aux Editions du Totem, Montréal, 1934. Tirage de luxe, \$1.00 ; édition courante, 75 sous.

le culte de la petite patrie est le gage le moins équivoque de fidélité à la grande. Et que dira cette bonne partie des lecteurs habitués à croire que désormais « le secours direct » mieux que la terre peut nourrir son homme ; et les autres qui mangent leur pain trois fois le jour sans soupçonner pratiquement qu'il faut un sol pour le faire germer et des bras pour le moissonner ?

Mais que l'auteur se rassure ; ses convictions intimes qu'il vient de livrer au public sous une forme partie historique, partie romancée, mais animée jusque dans les moindres détails d'un beau souffle bien authentiquement canadien, ne resteront pas sans répercussion. Je sais au moins deux groupes de lecteurs qu'il aura profondément remués. Celui des agriculteurs qui lui sauront gré de les avoir compris et d'avoir illustré dans un relief saisissant tout ce qu'apportent de précieux à la paix sociale, au progrès économique, à « la vraie civilisation » leurs humbles travaux et leurs obscurs dévouements. Et pour que ce premier résultat fût atteint, il faudrait que le livre de M. Damase Potvin pénétrât dans tous les foyers agricoles ; il faudrait le donner à tous les enfants de nos écoles rurales, aux paresseux comme aux travailleurs, surtout aux paresseux qui y trouveraient doublement leur profit. L'auteur de « La Rivière à Mars » aura touché une fibre toujours vibrante chez un second groupe de

lecteurs auquel il doit lui-même appartenir et qu'il semble avoir plus spécialement cherché à atteindre en maints endroits de son récit, celui des travailleurs de la pensée, clercs ou laïques nés de parents agriculteurs et dont l'enfance et l'adolescence se sont écoulées au milieu des travaux de la ferme. Ceux-là seuls peut-être, comprendront parfaitement tout ce que les gestes, les attitudes, les paroles d'Alexis Maltais et de son épouse, comportent de vraie noblesse, de vrai patriotisme et de vraie vertu.

Appartenant à cette dernière catégorie de lecteurs, je me trouve en très mauvaise posture pour rendre compte de « La Rivière à Mars ». De peur de me laisser aller au dogmatisme, au nom de la vive et sincère émotion que m'a procurée la lecture de ces pages, je cours risque d'être injuste en voulant éviter le pôle d'une fanatique admiration. Mais quels que soient les motifs que l'on soupçonne de m'avoir suggéré les réflexions qui vont suivre, il restera tout de même vrai que je ne possède avec M. Damase Potvin, d'autre relation que celle de partager ses états d'âme toutes les fois qu'il m'est donné de revoir ma terre natale d'où l'on peut jouir, je l'admets volontiers, d'un splendide point de vue sur le versant sud des Monts laurentiens, bornant du côté du fleuve « le mystérieux royaume du Saguenay ».

Il s'agit donc des travaux de colonisation qui

ont présidé à la naissance d'une paroisse sague-néenne aujourd'hui florissante, Saint-Alexis de la Grand'Baie. A l'époque où s'ouvre le récit, les terres du Comté de Charlevoix, spécialement celles qui bordent les rives du fleuve, de Sainte-Anne à la Malbaie, les premières ouvertes à la colonisation sous le régime français sont peuplées à pleine capacité et leur sol appauvri ou naturellement peu fécond ne suffit plus à nourrir le nombre croissant des fils qui garnissent les foyers. Ce n'est ni du côté de la ville, des carrières libérales que les fils à cette époque, sont tentés de chercher leur voie. Ils ont dans le sang une hérédité de colon et de laboureur que le luxe moderne des foyers agricoles n'a pas encore ébranlée. Et la terre est là, immense, s'étendant à perte de vue vers le nord, jusqu'à une grande baie, « vaste comme une mer, entourée d'incommensurables forêts de pins qui poussent d'un sol riche jusqu'à des hauteurs vertigineuses » (page 11).

Alexis Maltais, dit Picoté, solide paysan de la Malbaie, décide de partir à la conquête de ce pays. Au cours de l'hiver, il organise une société qui prend la responsabilité financière de l'entreprise : elle comprend vingt-et-un actionnaires et on la désigne tout bonnement sous le nom de Société des Vingt-et-un. Sitôt que le Saint-Laurent et le Saguenay sont libérés des glaces qui les ferment à la navigation pendant cinq mois de

l'année, la Société des Vingt-et-un grée la goélette de Thomas Simard qui doit conduire la colonie à destination. Alexis Picoté amène toute sa famille, la première à pénétrer dans cette solitude ; « ses fils sauraient l'aider plus tard, de même que sa femme aux bras hardis et au jugement sain, de même que les autres qui allaient venir!... » (page 13).

Le premier hiver éprouve violemment le courage des pionniers. La neige tombe avec une telle abondance, qu'à la Noël, les habitations de la colonie « ne forment plus que quelques taches sombres au milieu d'un océan de blancheur où tout semble englouti ». A cet endroit de son récit, M. Damase Potvin exploite habilement ce lieu littéraire que des gens de France nous ont parfois révélé et qu'offre chaque hiver — donc six mois par année — à l'observation de l'écrivain canadien, un paysage « enneigé » sous un froid intense et tenace qui change toute vapeur en frimas et fait craquer les clous dans les lambris des maisons.

Mais la neige et le froid ne sont pas les plus rudes épreuves qu'aient à subir les Vingt-et-un. Il faut des sacrifices d'un autre genre aux entreprises hardies. En janvier trois membres de la colonie meurent sans avoir la consolation d'être assistés par le prêtre. « Eucher Dufour partit le premier consumé par les fièvres. Puis mourut

Victoire Bouchard, épouse de Luc Martel. Elle fut suivie un peu après, par la femme de François Desbien » (page 41). Les membres de la colonie veulent que les corps de leurs amis reposent dans le cimetière de leur paroisse natale et Alexis Picoté propose de les conduire à la Malbaie. La description de ce voyage donne à mon sens la meilleure idée du talent de l'auteur et je considère les dernières pages du chapitre parmi les plus émouvantes de notre littérature.

La colonie de « La Rivière à Mars » se livre tout d'abord au commerce du bois, mais bientôt, le feu et la débacle aidant, la culture de la terre reprend ses droits. Progressivement la forêt géante des pins fait place à « de beaux champs de blé, d'avoine, d'orge et de pois ». De nouveaux colons surviennent qui nécessitent un curé résident et c'est l'histoire de nos paroisses nouvelles au cours du dernier siècle avec de brefs aperçus révélateurs d'une scrupuleuse observation, sur les joies et les peines de la vie familiale intime.

C'est aussi l'histoire moins consolante et plus tragique de la désertion de nos campagnes. Mais n'allons pas chercher dans ces deux phases du récit, la rigoureuse unité qui devrait présider à une œuvre exclusivement romanesque ; pour être plus vrai, et probablement aussi pour ne pas mêler de fiction à une réalité déjà trop dramatique, l'auteur a préféré s'en tenir à l'exactitude historique

des faits. Voici que la terre d'Alexis Picoté va manquer de bras pour l'ensemencer. L'un des fils du pionnier se noie en pêchant dans la Rivière à Mars et c'est le plus vaillant. L'autre est flâneur, paresseux jusqu'à ce que l'amour d'une jeune Américaine volage s'insinuant facilement dans son cœur, sans énergie et sans fierté, le rejette finalement sur le pavé américain. Jeanne l'unique fille épouse un employé de moulin.

Et c'est la terre qui meurt « dans la mélancolie des abandons, la tristesse des maisons délaissées et des dépendances effondrées, des terres en friche ou mal cultivées par des mercenaires qui n'ont le goût ni de les connaître ni de les aimer, des déracinés en installation provisoire dans les foyers prêts à s'éteindre, qui attendent avec hargne la mort des vieux sur leurs terres si vaillamment conquises à la forêt pour faire l'encan et désertent avec indifférence » (page 158). Le livre se ferme sur la nostalgie d'un cordonnier de village, ancien colon chez qui la présence d'un petit-fils « fait naître un autre rêve qui doit sans doute se réaliser plus tard quand l'heure du départ définitif aura sonné pour Alexis Picoté ».

Je ne cacherai pas que le nombre et la gravité des problèmes soulevés par cette histoire si simple et pourtant si fréquente et si vraie, laissent subsister dans l'esprit du lecteur un immense point d'interrogation. Sans doute M. Damase

Potvin nous décrit les faits avec une exactitude telle qu'à la fin de chaque paragraphe nous murmurons instinctivement : oui, c'est cela, c'est bien cela ; mais lorsqu'il s'agit du pourquoi des faits le livre ne nous donne pas une réponse satisfaisante du moins pour ce qui regarde le seconde partie du récit. Les causes de la désertion de nos campagnes et les remèdes qui pourraient la prévenir, nous ne saurions les découvrir dans « La Rivière à Mars ». La leçon qui se dégage des faits simplement exposés reste incomplète et nous sommes en lutte avec ce sentiment inquiétant que l'abandon ou la vente de la terre d'Alexis Picoté provient d'une fatalité assez vaguement définie et qui pourrait bien rester de soi incontrôlable.

Qu'un fils d'agriculteur déserte la terre exclusivement parce qu'il n'aime pas la culture et tout compte fait parce qu'il est né sans cœur, c'est là un cas d'exception. L'on attribue généralement l'exode vers les villes à d'autres causes humaines plus facilement discernables : l'éducation familiale, l'enseignement de l'école rurale, les mésalliances des fils ou des filles du sol, le taux surélevé des taxes, le luxe exagéré dans le mobilier, la nourriture et le vêtement, la tendance universelle au moindre effort, l'erreur en ce qui concerne la hiérarchie des valeurs, une fausse estimation du vrai bonheur, due à l'ignorance, etc.,

etc., mais aucune de ces causes n'est présentée dans un relief suffisant pour influencer la désertion du fils d'Alexis Picoté. M. Damase Potvin a préféré décrire un cas d'exception, mais ce que le diagnostic a gagné en brièveté, la leçon l'a perdu en vigueur et en plénitude.

Il reste que « La Rivière à Mars » est un livre unique, extrêmement bienfaisant. On l'a comparé à « Maria Chapdelaine » ; il serait difficile en effet de dissocier ces deux récits faisant voir le travail des mêmes pionniers vainqueurs de la même forêt. Le rapprochement n'a rien d'odieux. Les qualités et les faiblesses de l'un et l'autre roman se compensent pour quiconque les aborde sans préjugé. Dans « La Rivière à Mars », point de médecin ignare ni de curé vénal. M. Damase Potvin sait bien que ces types ne se sont pas dûment représentatifs. Par contre Louis Hémon a mieux fait voir comment notre survivance était liée à la stabilité, à la continuité de nos traditions rurales. Craignant sans doute de redire les mêmes choses avec les mêmes mots, M. Potvin a préféré laisser parler les faits.

Ils tiennent un vigoureux langage à l'heure où nos villes regorgent d'anciens ruraux, lâcheurs ou déserteurs du sol, qui, pressés par la faim regardent aujourd'hui leurs deux bras et se demandent qu'en faire, maintenant que la machine n'en a plus besoin. Ces faits, ils redisent une fois

de plus à des milliers de chômeurs, que la grande pourvoyeuse est toujours là qui les attend avec la promesse de ne jamais refuser l'abondance de ses moissons à l'homme assez courageux pour lui confier son grain. Et si j'entends quelqu'un s'écrier en lisant ces lignes que ce sont là des lieux communs au sujet d'un livre qui n'en comporte pas, je répondrai qu'il faut tout de même les redire un assez long temps et sous des formules variées, ces lieux communs pour qu'ils obtiennent quelques résultats pratiques. L'heure en serait-elle venue ? Peut-être ...

A. SAINT-PIERRE, O. P.

Le Sens des Faits

Notre étude d'ensemble sur la Question juive

Nous publierons cette année, à partir de la livraison de février, une étude d'ensemble sur la Question juive, répartie en une dizaine d'articles. Cela pour satisfaire au désir exprimé par un groupe de jeunes montréalais et pour répondre au vœu de l'Eglise qui encourage « les publications scientifiques, pleines de sérénité et s'abstenant des polémiques ou, pis encore, des brûlantes invectives auxquelles d'autres ont recours, lorsque ces publications sont des œuvres sûres dans leurs principes et solides dans leurs conclusions, s'inspirant des doctrines éprouvées de l'Eglise et d'un zèle sincère pour le bien et la conversion des âmes, même des plus éloignées, comme celles des

Juifs » (1).

De fait, il s'agit avant tout d'une question religieuse. « Pour le catholique convaincu, la question juive, qu'il considère dans sa cause réelle et intime, consiste dans le refus de la part des Juifs de reconnaître Jésus-Christ comme Messie envoyé de Dieu. En punition de cette méconnaissance, le peuple juif a été rejeté et dispersé dans le monde entier. Ce rejet cependant n'est pas définitif, mais conditionnel et temporaire » (2). Depuis cette époque Israël est devenu malgré lui le témoin le plus éloquent de la vérité évangélique. Son témoignage fournit une pierre de base à l'apologétique, selon les plus modernes exigences; car sa révolte contre le Messie, la malédiction dont il fut l'objet, l'effet désastreux de cette sentence ou, si l'on veut, la prophétie du Christ réalisée à travers les siècles, tout cela est *matière d'expérience*. Le fait juif est devenu un motif de crédibilité qui s'intègre à celui du « miracle de l'Eglise ».

Par son aspect secondaire, des plus importants quand même, la question juive est aussi une question nationale et internationale. Effet naturel de la dispersion. Vers quelque endroit qu'il émigre, le Juif, hôte indésiré des nations étrangères, promène avec lui la question juive. Un sentiment s'est développé, qu'on nomme l'antisémitisme universel. Outre que les populations européennes s'attri-

(1) *Civiltà Cattolica*, 1928, vol. II, p. 341. Cet article est le commentaire d'un décret du Saint Office, en date du 25 mai de la même année, supprimant l'Association des Amis d'Israël, non à cause de son but, déclaré très louable : le retour au Christ du peuple israélite, mais parce qu'elle avait « des façons d'agir et de parler, contraires au sens de l'Eglise, à l'esprit des saints Pères et à la liturgie ». Un autre commentaire, dû au R. P. J. Lévie, s. j., a paru dans la *Nouvelle Revue Théologique*, juillet 1928, p. 533.

(2) *Bulletin catholique de la Question d'Israël*, 15 mai 1934, p. 280.

buaient parfois l'étrange mission de punir les Juifs pour un forfait ancestral : le déicide, leur agressive opposition au christianisme, certains enseignements de leur talmud, leurs défauts héréditaires, leurs entreprises de lucre : commerce de l'or ou autres industries, surtout leur invasion dans la politique et les professions libérales, devenue en certains pays, surtout en Autriche, hors de proportion avec leur importance numérique, leur ont suscité partout d'implacables adversaires. — Parmi les griefs reconnus, le plus important selon nous, est que le Juif, naturellement ou religieusement sobre, travailleur et moral, se lance volontiers dans toutes sortes d'entreprises corruptrices : presse, cinéma, théâtre, etc., tout en se gardant lui-même de participer au dévergondage universel, du moins chez les portions demeurées fidèles à la loi mosaïque.

De là l'intervention politique et les nombreuses réactions qu'enregistre l'histoire. Que n'a-t-on pas suggéré, tenté ou réalisé dans ce domaine : depuis le refus d'entrée dans un pays jusqu'à l'isolement du ghetto, depuis les expulsions par masses jusqu'aux plans de rapatriement en Palestine ou de concentration dans l'île de Madagascar, sans compter les répressions normales du code ou certaines mesures d'exception. Il fallait bien, en effet, établir un droit utilisable pour les Juifs dans chaque pays où ils étaient admis à séjourner. Ici encore, que de conceptions opposées de la part des gouvernements : ostracisme local, tentatives d'assimilation, traitement de droit commun, parfois même, status privilégié.

La sagesse politique ne saurait prétendre à résoudre complètement ce problème posé et maintenu par Dieu. Il reste néanmoins deux sujets d'enquête aux sociologues qui ne veulent pas spéculer à vide, aux gouvernants soucieux de faire régner la paix et la justice dans leurs Etats : quel est le *modus vivendi* le plus équitable et le plus logique dans les pays qui jugèrent à propos d'ouvrir leurs portes à l'immigration juive ? de quel esprit doit procéder toute

mesure de législation, voire, s'il y a lieu, de répression ?

Il semble bien que la réponse à ces questions comme à d'autres subsidiaires se trouve dans l'histoire de l'Eglise et de ses rapports avec les Juifs, soit dans la chrétienté entière, soit dans les Etats Pontificaux. Ici plus qu'ailleurs, — n'en déplaise à M. Paul Valéry qui essaie, du reste, de rajuster ses positions, — le passé est un maître, le caractère racial juif demeurant, plus que celui de tout autre peuple, inaltéré. Et l'Eglise, si elle n'est pas infaillible dans sa politique humaine, compte à bon droit sur des lumières spéciales venues d'en haut. C'est dire que notre série d'articles offrira une portée historique et doctrinale à la fois.

Nous ne voulons ni ne pouvons rien préjuger de ces recherches. Qu'il nous suffise de proclamer que l'antisémitisme, en tant que doctrine ou sentiment de haine, est chose condamnable et condamnée. Le décret du Saint Office dont nous parlons en note contient ceci : « Poussé par cette même charité, le Siège Apostolique a protégé ce peuple contre d'injustes vexations ; et de même qu'il réproouve toutes les haines et les animosités entre les peuples, ainsi il condamne au plus haut point la haine contre le peuple autrefois choisi de Dieu, cette haine qui aujourd'hui est désignée d'ordinaire par le vocable d'antisémitisme ». Le commentaire déjà cité de la *Civiltà Cattolica* déclare à ce sujet : « Et plus encore nous excluons les méthodes de lutte des antisémites politiques, même s'ils se disent mus par des motifs patriotiques. Ces motifs, bien qu'ils aient souvent un fondement raisonnable, sont dénués de logique, surtout étant donnée l'organisation moderne des Etats » (3).

L'examen de ces textes montre assez qu'il y a un double aspect de l'antisémitisme. Ce que Rome a condamné, ce

(3) Bulletin catholique de la Question d'Israël, 15 août 1928, pp. 7, 8.

n'est pas les mesures de défense ou de répression en tant que telles (v. g. le fait de contraindre, et au besoin par la force, les Juifs à observer les lois du pays), mais la politique à base de haine, poussant à l'injustice et aux violences.

C'est d'après ces principes romains et catholiques que nous estimerons hommes et choses en pays étrangers, de même que la conduite tenue ou à tenir au Canada vis-à-vis de l'élément israélite.

De la sorte nous pourrions attendre en paix, comme en d'autres circonstances, la prose ignare de publicistes improvisés, déchet pour « tribune libre ».

M.-A. Lamarche, O. P.

L'Œuvre de Notre-Dame de Sion

... Si l'énigme juive a toujours préoccupé le monde chrétien, il semble qu'elle mérite une attention spéciale à notre époque, où, en dépit de l'abandon du mosaïsme, par un très grand nombre de Juifs, on est en présence, dans plusieurs pays, d'une recrudescence d'antisémitisme coïncidant avec la prodigieuse activité nationaliste des sionistes palestiniens. Ces faits ramènent à l'esprit la question : pourquoi, selon le plan de la providence, Israël a-t-il subsisté pendant vingt siècles, au milieu de difficultés inouïes, « sans prêtre, ni prophète, ni autel, ni sacrifice ? » Cette énigme s'éclairera un jour, et nous sommes moins éloignés que nos pères de la réalisation de la prophétie de S. Paul : « Si leur rejet (des juifs) a été l'occasion de la réconciliation du monde, que sera leur réintégration, sinon une résurrection d'entre les morts ? » (Rom, XI, 15) Qu'on relise les pages des Epîtres aux Romains et aux Ephésiens qui traitent de la prédestination d'Israël. On y verra clairement exprimée, l'assurance que Dieu « n'a pas rejeté pour toujours son peuple, qu'il a connu d'avance, car les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance ».

Cette heure est-elle proche ? Il serait téméraire de l'affirmer, mais il est sûr que notre époque voit un mouvement important se développer en faveur du retour d'Israël, et que ce mouvement a été encouragé par l'Eglise.

Il est né de la conversion miraculeuse du Père Alphonse-Marie Ratisbonne et de celle de son frère Théodore et s'est surtout répandu par l'activité et sous les auspices de la double Congrégation qu'ils ont fondée. C'est en quelques mots l'histoire de cette œuvre, providentiellement inspirée et soutenue, que nous voudrions esquisser.

Le véritable père fut Théodore. Né le 28 décembre 1802, il appartenait à l'une des plus anciennes et des plus riches familles d'Alsace. Son père, banquier à Strasbourg, s'occupait peu de religion, mais gardait cependant les traditions de ses ancêtres. Ame méditative et réfléchi, Théodore, dans cette ambiance indifférente, ne se sentait pas heureux. La mort de sa mère lui causa une profonde douleur et le laissa désemparé. Il rêvait de religion, mais le christianisme lui paraissait une idolâtrie et il était honteux du judaïsme. Envoyé à Paris pour être initié aux affaires de banque, il ne parvient pas à s'y intéresser ; il souffre du vide religieux et cherche un aliment pour son esprit et son cœur. « J'ai vingt ans, s'écrie-t-il, et je ne sais pas pourquoi je suis au monde ! »

Il se rend auprès d'un rabbin pour solliciter la lumière ; il est initié au sens des fêtes et des prières israélites, mais à la grande question : « Quand viendra le Messie ? et les Chrétiens seraient-ils dans le vrai ? » Son maître se déclare impuissant à répondre et proclame son indifférence.

Alors Théodore se tourne vers les philosophes qui, eux aussi, le déçoivent bientôt. Prêt à sombrer dans le scepticisme, il jette vers Dieu un cri d'angoisse : « O Etre mystérieux, Créateur, Seigneur, Adonaï, si tu existes, aie pitié de ta créature, montre-moi le chemin qui conduit à la vé-

rité, et je te jure de lui consacrer ma vie ! » En réponse à cette prière, Dieu lui ménage la rencontre d'un premier guide : Louis Bautain. Celui-ci se contente de lui tracer ce programme : « Devenez un bon Israélite, consacrez-vous à vos coreligionnaires, aimez-les, servez-les, donnez-leur, non de l'or, mais votre dévouement ». Précieuse indication : pour mériter de recevoir la vérité entière, il faut mettre en pratique la part de vérité qu'on possède.

Durant trois années, il se donne à l'œuvre du relèvement des écoles israélites de Strasbourg. Pendant cette période d'humble labeur, il est mis en rapport avec celle qui l'initie peu à peu à la vie chrétienne et le mène au baptême : Mlle Humann, femme d'une rare piété, que Sion vénère comme une mère. Peu après cependant, l'enseignement de Théodore inquiète le consistoire ; pressé par son père, il est mis en demeure de déclarer sa foi : « Oui, répond-il, je suis chrétien, et c'est la foi chrétienne qui m'a porté à renoncer aux douceurs de la vie pour me consacrer à la régénération de mes frères. Je suis chrétien, mais j'adore le même Dieu que mes Frères, le Dieu trois fois saint, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et je reconnais que Jésus-Christ est le Messie et le Rédempteur d'Israël ».

Son père se contenta de pleurer en silence, mais les Juifs l'insultaient partout où ils le rencontraient. Chassé enfin de la synagogue, il ne tarda pas à partir pour le séminaire. Il sera prêtre. Le 29 décembre 1830 il est ordonné et n'a plus qu'un rêve, être l'apôtre de la vérité enfin conquise.

Après des années de formation plus ou moins pénibles, Dieu va lui donner le signe d'un appel plus spécial. L'abbé Dufrique-Desgenette, curé de Notre-Dame des Victoires et directeur de l'Archiconfrérie de prières pour la conversion des pécheurs, demande à l'Abbé Ratisbonne de venir le seconder. Le poste est accepté avec d'autant plus de joie que les associés priaient non seulement pour les pécheurs,

mais pour les Juifs. C'est là qu'il reçut l'annonce de l'éclatante conversion de son frère. Le 20 janvier 1842, Alphonse-Marie Ratisbonne était terrassé à Rome par une apparition de la Sainte Vierge (1).

Dès lors les deux frères ne peuvent croire que ces coups de la grâce ne visent que leur personne, ils pressentent un mouvement plus vaste. Dieu les aurait-Il choisis pour porter la bonne nouvelle à tout Israël ?

L'étude de la Bible, celle des textes de S. Paul aux Romains surtout, les confirment dans cet espoir. Il s'agit de savoir sous quelle forme cet apostolat pourra s'exercer. Alphonse, dès sa conversion, s'est enfermé chez les Jésuites, il ne cesse de presser son frère d'ouvrir des catéchuménats. Théodore hésite ; il voudrait une indication d'en haut ; il s'adresse à la Sainte Vierge : « Si c'est Vous, ô Marie, qui avez révélé cette pensée à mon frère, faites-moi connaître la volonté de Dieu par un signe auquel je puisse la discerner : je demande avant de mettre la main à l'œuvre, qu'une enfant israélite me soit présentée et que je puisse la baptiser avec l'autorisation de ses parents ! » Le soir même, par lettre, on lui offrait deux petites filles qui furent provisoirement confiées à l'orphelinat de la Providence dirigé par les Sœurs de Charité. C'est le germe de l'œuvre.

D'autres âmes suivent celles-ci. L'Abbé Ratisbonne leur montre que passer au Christianisme n'est pas changer de religion, mais entrer dans la plénitude de la religion d'Israël en reconnaissant le Messie. Le nombre des en-

(1) Marie-Alphonse de Ratisbonne devint prêtre et s'unit dans la suite à son frère, l'abbé Théodore, fondateur de la double famille des Pères et des Religieuses de N. D. de Sion. Sur les Pères Ratisbonne et leurs œuvres, en particulier sur l'Archiconfrérie de la prière pour Israël, on peut se procurer d'intéressantes brochures, en s'adressant à la révérende Mère Supérieure, Notre-Dame de Sion, Prince Albert, Sask. (N. D. L. R.)

fants allant croissant, il fallait songer à une organisation autonome. Quelques généreuses catholiques de Strasbourg répondirent à l'appel qui leur fut fait et vinrent se dévouer au catéchuménat ; la Congrégation de Notre-Dame de Sion n'avait plus qu'à se développer. Ce furent des années de grâces insignes.

« On sait que, pendant cette première période les baptêmes se multiplièrent. Les plus grands noms de France venaient se grouper autour des petites juives régénérées dans l'eau sainte. — Puis vinrent les oppositions de la part de la synagogue, l'action philanthropique que les grands juifs, les Rothschild, les Fould, les Pereire, commençaient à exercer en faveur des indigents » (Bulletin catholique de la Question d'Israël.) Le mouvement de conversion en fut ralenti. Le fondateur, comme tous les saints, connut la contradiction, l'angoisse. Le grain de froment parut s'enfoncer en terre pour y mourir.

Selon la promesse de l'Évangile, cette période d'obscurité ne pouvait être que féconde. Elle fut en effet traversée par de grandes grâces qu'on ne peut comprendre si l'on ne réalise la façon dont l'œuvre avait été conçue.

Une double Congrégation : Congrégation de prêtres, tout apostolique ; Congrégation de Religieuses, comprenant une branche apostolique et une branche contemplative. Chacune de ces deux Congrégations a sa vie propre, son gouvernement indépendant, bien qu'elles ne forment qu'une seule famille unifiée par un dévouement réciproque, autant que par la communauté d'origine, de but, d'intérêts pour la gloire de Dieu.

Les grâces de choix qui illuminèrent ces heures et donnèrent une consécration très haute à la mission sionienne furent de nature diverse. Tout d'abord à Jérusalem, l'acquisition des ruines du prétoire de Ponce Pilate où s'éleva le sanctuaire de l'Ecce Homo, érigé par le Pape Léon XIII en basilique mineure ; puis l'approbation de la Congrégation et de la règle des Religieuses, si rapidement

obtenue de la sympathie toute spontanée de Pie IX ; la diffusion des deux Congrégations à travers le monde, et enfin l'établissement de la branche contemplative prévue, mais non effectuée dès le début.

La sainte mort des deux Pères Ratisbonne, en privant si douloureusement l'œuvre de ses appuis terrestres, leur assura de puissants protecteurs au ciel. — Pour compléter la partie historique de cette étude, il faut jeter un rapide coup d'œil d'ensemble sur le développement des deux Congrégations.

Au lendemain de sa conversion, le Père Alphonse-Marie, pressé sur le cœur de Grégoire XVI, avait été béni de la bénédiction la plus paternelle et la plus tendre. Quatre mois plus tard, le Pontife signa le décret constatant l'authenticité du miracle. Le Père Théodore, présent à Rome à cette époque, entendit le Pape lui redire l'« *Ite potius ad oves quæ perierunt domus Israel* » et reçut de lui, dans une bénédiction solennelle, « la mission positive de travailler au salut des Juifs ».

Pour que l'œuvre fût possible, il lui fallait des aides ; il réunit donc autour de lui quelques prêtres qui lui prêtèrent momentanément leur concours ; mais la nécessité de fonder une véritable communauté s'étant fait sentir, le Père Marie, avec le plein assentiment de Pie IX, quitta la compagnie de Jésus. « Il faut bien constater la volonté de Dieu, lui avait dit le Souverain Pontife, et l'accomplir sans aucune considération humaine ».

Comme il arrive ordinairement aux œuvres sacerdotales appelées à une mission de choix dans l'Eglise de Dieu, celle-ci fût exceptionnellement éprouvée pendant les premières années. Mais il se trouvait là des dévouements à toute épreuve, des hommes décidés à tout supporter, constituant « une souche indestructible ». Les Pères étaient forts d'ailleurs, de la sympathie rencontrée auprès du Souverain Pontife Pie IX, de la lettre pleine d'éloges que les fondateurs avaient reçue de lui et qui les

confirmait dans leur mission pour l'apostolat auprès des Juifs, œuvre qui, de tout temps, avait préoccupé son cœur. Etablis à Jérusalem avec le Père Marie, dès les premières années, ils se trouvaient ainsi au centre de leur vocation.

La grande guerre fit dans leurs rangs de cruels ravages, mais leur accroissement et leur expansion se poursuivent. Au lendemain de la condamnation des « Amis d'Israël », le Pape Pie XI les a reconnus en la personne de leur supérieur comme les ouvriers authentiques de l'œuvre de la conversion des Juifs, et a loué hautement leur zèle, leurs méthodes et leur intelligence de l'œuvre.

Les Religieuses ne rencontrèrent pas les mêmes difficultés ; leur développement fut rapide et aujourd'hui leurs maisons sont répandues dans les cinq parties du monde. La branche contemplative ne possède encore qu'une seule maison, mais le nombre des âmes attirées par cette œuvre spéciale de réparation et d'intercession grandit graduellement, et l'on peut dire que la famille entière de Sion fait sienne la parole d'Israël : « O vous qui faites souvenir Jéhovah, ne prenez pas de repos et ne lui laissez pas de repos jusqu'à ce qu'Il rétablisse Jérusalem et qu'Il fasse d'elle la louange de la terre ».

Les moyens sont la prière et l'apostolat. Avant tout la prière, orientée vers le grand apostolat. Toute la vie d'Israël se concentrait dans l'offrande et l'immolation du temple. La messe prend donc à Sion un sens spécial ; le sacrifice de la loi nouvelle n'est pas seulement, comme celui de la loi ancienne, un acte suprême de religion ; c'est de plus le moyen éminent de réparation et d'intercession. Aussi, au moment même où le calice du précieux sang est élevé par la main du prêtre, au moment même où il est offert en expiation des péchés du monde et surtout du crime du déicide, à travers les âmes sioniennes unies au Christ mourant, passe le suprême appel à la miséricorde de Dieu : « Pater dimitte illis, non enim sciunt quid fa-

ciant ».

A toutes les heures du jour, de l'un ou l'autre des sanctuaires sioniens semée à travers le monde, cette prière monte vers le ciel, et l'ambition de la Congrégation serait que, à l'instant le plus solennel du sacrifice ce cri jaillisse un jour des âmes de tous les baptisés.

La vocation sionnienne marque la récitation de l'office divin d'un caractère tout particulier. Ce sont des lèvres juives qui, les premières, prononcèrent les paroles des psaumes. C'est aux prophètes du peuple juif que le St Esprit inspira cette expression parfaite de louange qui fut celle du Verbe incarné. Les religieuses de N. D. de Sion la redisent avec toute l'Eglise, mais au nom et en la place d'Israël, « en attendant la pleine rédemption que Dieu s'est acquise à la louange de sa gloire » (Eph. I, 14).

La note très intime d'amour et de réparation de la vie sionienne trouve son expression la plus concrète dans l'exercice du chemin de la Croix. Il se termine par une amende honorable au Christ Sauveur, pour les outrages sanglants, les mépris, les ingrattitudes dont son peuple l'accable. Au milieu du jour une suite d'invocations où sont rappelés les noms des patriarches, des prophètes, les mystères de la vie de Notre-Seigneur, implorent la pitié de Dieu pour les enfants d'Israël. Enfin la dernière prière du jour est une instante supplication en leur faveur.

Les seules voix de la Congrégation ne pouvaient suffire à implorer la divine miséricorde pour l'œuvre immense et délicate qui lui incombe. On peut croire que le grand courant de prières sorti de Notre-Dame de Sion obtint que Dieu lui suscita des auxiliaires. En 1903 une fervente chrétienne du diocèse de Paris conçut l'idée d'une association de prières pour les Juifs. L'œuvre approuvée par le Cardinal Richard et bientôt érigée en Archiconfrérie, fut dirigée par les Pères de Sion et eut son centre dans les chapelles des religieuses. Actuellement une messe mensuelle suivie d'une journée d'adoration réunit

périodiquement ses membres. En moins de deux ans leur nombre s'éleva à 36 000 et aujourd'hui on en compte plus de 600 000. Les laïques, les religieux et les religieuses de tous ordres, les prêtres de toute nationalité et de tous les diocèses y multiplient leurs adhésions. A cette Archiconfrérie de prières se rattachent les messes et les neuvaines de messes que les prêtres, des Evêques et le Souverain Pontife lui-même veulent bien s'engager à célébrer chaque année. Leur nombre tend à s'accroître dans des proportions inespérées.

Après la prière, l'apostolat. Un si grand concours de prières attire des grâces, qui, pour être fécondes, ont besoin du concours de ceux qui ont été marqués pour l'œuvre. Les prêtres de N. D. de Sion se donnèrent activement à leur mission. A Jérusalem d'abord, puis en d'autres villes de France, de Belgique, d'Angleterre, du Brésil, ils ouvrirent des établissements qui sont des centres de conversion et de formation apostolique. Leur action intelligente, très féconde, mais souvent cachée, a fait d'eux, dans les milieux juifs les instruments les plus efficaces de la miséricorde de Dieu pour son peuple. Leurs écrits, leurs conférences, leurs prédications, tout en étant une source de lumière pour les Israélites, ont attiré à leur cause les plus précieuses sympathies et fait tomber des préventions motivées parfois, mais trop peu chrétiennes. Il faut mentionner la part qu'ils prennent dans les journées diocésaines de réparation, dues à l'Episcopat belge et dans les conférences contradictoires qu'ils ont si opportunément et utilement organisées. Dans certains pays, ils acceptèrent la direction des paroisses qui devinrent pour eux des centres fixes d'apostolat.

Par une indication providentielle après s'être consacrées un certain temps exclusivement aux catéchuménats, les religieuses se virent poussées à ouvrir des pensionnats dans les grandes villes où elles étaient appelées par les évêques. L'enseignement n'était pour elles qu'un moyen

plus efficace, bien qu'indirect en apparence, d'exercer leur apostolat spécial, elles travaillaient à « renverser le mur qui séparait les deux races » en donnant aux chrétiennes qu'elles élevaient une large compréhension de la charité envers les Juifs. « Dans le Christ », dont elles essayaient d'établir fortement le règne dans les âmes de leurs enfants, en esprit de réparation pour l'opposition que les Juifs de tout temps lui ont faite, « des deux peuples » elles s'efforçaient « de n'en faire qu'un ». On répondait ainsi aux aspirations de l'élite des Juifs modernes, beaucoup plus avides de s'incorporer aux nations que de s'en isoler.

C'est un fait d'expérience que, pour atteindre la masse, il faut gagner les élites : il était donc nécessaire que les maisons de Sion offrissent à leurs enfants, en même temps qu'une solide instruction religieuse une haute formation intellectuelle. D'ailleurs à l'ombre de ces pensionnats se développaient des œuvres de charité spirituelle et temporelle pour les Juifs. Les résultats ont prouvé l'opportunité de l'œuvre : un grand nombre de conversions, conversions individuelles, conversions de familles entières, résultèrent de cette intimité de l'éducation commune. Les délicats procédés dont on entoure les âmes juives sont compris par les jeunes chrétiennes, qui, tous les jours, prient pour Israël et s'enrôlent nombreuses dans l'Archiconfrérie d'Israël dont elles sont les apôtres zélées. Plusieurs même, gagnées par la beauté et la grandeur de la vocation sionienne, sont heureuses d'embrasser la vie des religieuses.

Qu'on ne soit pas surpris des épreuves, de l'apparente inutilité de la Congrégation de Notre-Dame de Sion durant le premier siècle de son histoire. Une réprobation pèse sur Israël. Il faut que les âmes appelées à prier et à s'immoler pour lui apaisent d'abord la justice divine et obtiennent miséricorde.

Méditons les paroles de S. Paul écrivant aux Ephésiens, ch. 11, 12, 13 : « Souvenez-vous que vous étiez autre-

fois sans Christ, en dehors de la société d'Israël, étrangers aux alliances de la promesse et sans Dieu dans le monde. Mais maintenant en Jésus-Christ, vous qui étiez jadis éloignés, vous êtes rapprochés par le Sang du Christ. Car c'est Lui qui est notre paix, Lui qui des deux peuples n'en fait qu'un : Il a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ayant abrogé par l'immolation de sa chair la loi des ordonnances avec ses rigoureuses prescriptions, afin de fondre en Lui-même, les deux peuples dans un seul homme nouveau en faisant la paix ; et de les réconcilier, l'un et l'autre unis dans un seul corps, avec Dieu, par la Croix, en détruisant par elle l'inimitié. Il est venu annoncer la paix à vous qui étiez loin et la paix à ceux qui étaient proches ; car par Lui nous avons accès les uns et les autres auprès du Père, dans un seul et même esprit ».

Ces paroles doivent un jour se réaliser pour Israël, et nous pouvons obtenir cette réalisation par nos prières unies à celles de Notre Seigneur, surtout par l'oblation de son précieux Sang au sacrifice de la messe.

FR. RÉG. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

(La Vie Spirituelle)

Congrès international de Droit

Par une audience solennelle S. S. le Pape Pie XI, entouré de 17 cardinaux et du Corps Diplomatique accrédité auprès du S. Siège, acclamé par plusieurs milliers d'assistants, vient de clore le premier Congrès international de Droit. Après avoir ordonné l'émission d'une série de timbres-poste commémoratifs, il ne pouvait mieux montrer l'importance de ce Congrès que par l'allocution

et la bénédiction dont il voulut le couronner.

Aussi bien les *événements* que rappela le Congrès et *le Congrès lui-même* justifiaient-ils l'importance qu'y attachâ le Souverain Pontife.

Les deux faits qui occasionnèrent ce Congrès sont connus : les centenaires de promulgation du *Code* de Justinien (534), et des *Décrétales* de Grégoire IX (1234).

En 529 d'abord, puis en 534 définitivement, l'empereur Justinien recueillit et promulgua en un Code les Constitutions impériales de la période 117-529-534. De ce Code les législations ne cessèrent de s'inspirer, tout spécialement celle de l'Eglise. Durant plusieurs siècles, le Code de Justinien fut le modèle, le régulateur et l'inspirateur de nombreuses lois et ordonnances comme aussi l'objet principal de la science canonique. Les papes et les Conciles en imprégnaient la législation ; les tribunaux y conformaient leurs arrêts ; les écoles le commentaient.

Parallèlement cependant se formait le droit ecclésiastique ou canonique, non complètement indépendant, mais partiellement différent, sous l'effet des documents du Saint-Siège et des délibérations des Conciles. Toutefois, durant plusieurs siècles, il n'y eut ni refonte ni Codification des lois ; les *Collections* ou *Compilations* pou-

vaient servir de « travaux d'approche », mais elles n'avaient pas le caractère officiel qui leur assurât une incontestable autorité ; le *Décret* lui-même de Gratien, malgré sa valeur, ne dépassait pas les limites d'une œuvre *privée*. Il devenait de plus en plus difficile de savoir ce qui était vraiment en vigueur, même ce qui était authentique.

Ce fut pour remédier à ces inconvénients qu'en 1230 le pape Grégoire IX confia à son pénitencier, S. Raymond de Pennafort, O. P., le soin de préparer une nouvelle collection, authentique et officielle, des lois canoniques alors en vigueur. En 1234, à peine donc quatre ans après avoir reçu son mandat, Saint Raymond avait terminé son travail ; à l'automne de 1234, le pape Grégoire IX, par la bulle « Rex Pacificus », promulgait l'œuvre connue sous le nom de *Décrétales*.

C'est de cet événement que l'on a voulu commémorer le septcentième anniversaire, en même temps que le quatorzième centenaire du Code de Justinien.

Le Congrès se tint à Rome, à l'*Apollinaire*, du 12 au 17 novembre ; il était sous les auspices de la Congrégation des Etudes ; un *Comité Exécutif* composé de professeurs romains — ecclésiastiques et laïques — a vu à sa préparation immédiate. Il y avait séance le matin à 9 h. et

l'après-midi à 3 h., excepté mercredi le 14 et jeudi le 15, jours consacrés aux visites de la Cité du Vatican (plus particulièrement de la partie de la Bibliothèque réservée au Droit) et de Castel Gandolfo.

A la salle des séances était la bibliothèque de l'Apollinaire transformée en salle de Conférences. L'auditoire se composait des Congressistes officiels, représentants d'Universités pour la plupart, de professeurs et d'étudiants de droit canonique et de droit civil ; la S. Congrégation des Etudes avait demandé aux Facultés de Droit Canonique de suspendre les cours, ce qui assurait déjà un auditoire considérable. On y remarquait aussi de nombreux Prélats, Supérieurs d'Ordres religieux, Princes de l'Eglise. A la table de la présidence l'on fit asseoir alternativement quelques rapporteurs — laïques et ecclésiastiques — ainsi que des représentants de divers pays : c'est ainsi que la séance de vendredi après-midi, 16 novembre, fut présidée par le R. P. J. Rousseau, O. M. I. délégué de l'Université d'Ottawa.

Des 138 rapports que le Comité avait fait préparer, une soixantaine furent lus ; tous seront publiés in extenso dans des volumes de comptes rendus qui paraîtront dans quelques mois. Il devait y avoir deux sections, au moins pour quelques séances ; ce projet fut abandonné dès la

première séance, selon le désir exprimé par les Congressistes d'entendre tous les orateurs.

Les sujets traités se rapportaient soit au *Droit romain* (lundi et mardi), soit aux *Décrétales* (mercredi et jeudi), soit aux *rappports réciproques de l'un et de l'autre* (vendredi), soit au droit *concordataire* et au *droit civil en matières religieuses* (samedi). La langue officielle du Congrès était le latin, mais l'on y admettait aussi d'autres langues ; de fait, des 138 travaux inscrits, 80 étaient rédigés en latin, 24 en italien, 15 en français, 11 en allemand, 7 en espagnol et 1 en anglais.

Les séances du matin s'ouvraient généralement par la conférence d'un Cardinal ; c'est ainsi que l'on entendit successivement les cardinaux Pacelli, Sincero, Gasparri, Lega et Seredi parler, chacun, d'un sujet particulier. Notons que la conférence du cardinal Pierre Gasparri fut son dernier discours ; il la prononça mercredi matin le 14 novembre ; dimanche, le 18, il entra dans l'éternité. — A ces mêmes séances et à celles de l'après-midi d'autres rapporteurs étaient entendus.

La note caractéristique du Congrès aura été son *internationalité* ; les adhésions et la collaboration lui sont venues de tous les pays, de l'Italie d'abord, — et c'était naturel, puisque l'on célébrait les centaires du *Droit romain* et des *Décrétales romaines*, — mais aussi de tous les autres

pays d'Europe, et même de l'Amérique ⁽¹⁾, des Philippines, du Japon et de l'Inde. Rien ne pouvait mieux attester la place du Droit romain et du Droit canonique dans l'estime des divers peuples.

Comme conclusions immédiates le Congrès adopta les desiderata et vœux qui suivent : l'étude plus approfondie du Droit romain et du Droit canonique ; la tenue périodique de Congrès semblables à celui de Rome ; des relations plus étroites entre juristes du Droit romain et juristes du Droit canonique ; une diffusion plus intense de la langue latine ; une pénétration plus efficace des lois civiles par les principes moraux et religieux qui sont à la base du Code de Justinien et des Décrétales de Grégoire IX ; l'institution, à Rome, d'une Académie Pontificale de Droit où prendraient place les juristes les plus éminents tant catholiques que non-catholiques, comme existe déjà l'Académie Pontificale « dei Nuovi Lincei » ; un effort de plus en plus grand, de la part des Universités catholiques, pour adapter l'en-

(1) Le Canada ne fut pas absent du Congrès : l'Université Laval y était représentée par MM. les abbés Grenier et Bureau, celle d'Ottawa par le R. P. Rousseau, O. M. I., qui y lut un travail fort remarqué sur « Le Droit Public dans les Décrétales », celle de Montréal par Mgr L. Perrin, P. S. S., P. A.

seignement du Droit canonique et civil aux sages dispositions de la Constitution « Deus scientiarum Dominus », et pour mieux définir les limites de la théologie morale et du droit canonique.

En terminant sa relation au Souverain Pontife, lors de l'inoubliable audience de clôture du Congrès, le cardinal Seredi exprimait l'espoir que le Congrès fût le point de départ d'une collaboration plus intime entre les juristes catholiques du monde entier. Ce sera aussi notre vœu.

fr. Aug. LEDUC, O. P.

Rome, le 18 novembre 1934.

L'Esprit des Livres

A. LOIANO, O. M. C. — « Institutiones theologiæ moralis ad normam juris canonici ». *Theologia fundamentalis*. In-8 pag. VII-429. Lib. It. 20. Casa Editrice Marietti, Via Legnano, 23, Torino.

Assurément les manuels de Théologie Morale ne manquent pas. Depuis quelques années plusieurs ont paru, les uns selon l'esprit et la méthode de S. Thomas, les autres en conformité avec le Code de Droit Canonique, d'autres enfin adaptés à la doctrine de S. Thomas et à la législation ecclésiastique.

La Maison Marietti, qui en a déjà édité quelques uns,

a tenu à présenter au public l'ancien « *Compendium Theologiæ Moralis* » du P. Varceno, O. M. C. Le P. Loiano, du même Ordre, fut chargé de la refonte de l'ouvrage. Ses trente années d'enseignement le recommandaient à l'attention de ses Supérieurs pour conduire à terme ce travail difficile. Malheureusement la mort l'a frappé en pleine activité, et c'est un autre Père capucin, le P. Grizzana, qui aujourd'hui a le soin de continuer le travail commencé. Il nous offre dans un premier volume quatre traités qui forment ce qu'il appelle la partie fondamentale de la Théologie morale, à savoir les actes humains, la loi, la conscience, le péché.

L'auteur s'est bien gardé de faire une œuvre d'érudition, il nous en avertit dans la préface. Son but exclusif est de rendre service aux confesseurs et aux pasteurs d'âmes, dans l'exercice de leur ministère. Aussi ne trouve-t-on rien de particulièrement remarquable dans ce premier volume, et rien qui l'emporte sur les traités semblables déjà parus. Toutes les questions sont suffisamment étudiées cependant, si on excepte la fin ultime et la béatitude de l'homme. L'exposé est clair, sans longueur. Il faut bien que le lecteur pressé trouve vite la solution de ses cas de conscience.

La Théologie Morale, comme science, gagne-t-elle beaucoup à être enseignée avec cette méthode ? Je n'oserais pas répondre affirmativement, car elle court le danger d'être vidée de son esprit et de se présenter sous les traits d'une simple casuistique. De plus son adaptation au Code de Droit canonique, loin de diminuer ce danger, l'augmente au contraire. Trop souvent elle est faite au détriment et de la Théologie Morale et du Droit canonique .

Raymond-M. Charland, O. P.

J. MARITAIN. — « Sept leçons sur l'être et les premiers principes de la raison spéculative ».

164 pp. Chez Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, 1934.

Ce dernier ouvrage de M. Maritain fait partie de la nouvelle collection philosophique dirigée par J. de Monléon et Y. Simon. On sait que ces penseurs ont eu l'excellente idée de publier les meilleurs « cours et documents de philosophie » thomiste, et d'en manifester ainsi les exigences non seulement doctrinales, mais proprement didactiques.

M. Maritain livre ici les leçons qu'il donnait en 1932-1933 sur l'être et les premiers principes de la raison spéculative. C'est dire que l'auteur nous plonge aux racines mêmes de la métaphysique. La première leçon est une magistrale introduction au problème. M. Maritain reprend les idées qu'il a souvent énoncées ailleurs : le thomisme vivant, la métaphysique nécessairement traditionnelle et perdurable, mais aussi, nécessairement progressive et inventive... Les trois leçons suivantes portent sur l'être lui-même. D'abord ce qu'il ne faut pas mettre sous ce mot : c'est la fausse monnaie métaphysique ; puis ce qu'il renferme et comment on parvient à le découvrir : c'est l'être « en tant qu'être », le véritable objet du métaphysicien ; enfin, ce qu'une analyse serrée peut en extraire : en somme, les propriétés de l'être en tant qu'être. Les trois dernières leçons traitent des grands principes qui suivent nécessairement cette première vision intuitive : principes d'identité, de raison d'être, de finalité (5e et 6e leçons), enfin principe de causalité (7e leçon). On voit donc le parfait enchaînement de ces cours : introduction au problème de l'être, la notion elle-même, et les premiers principes qui en découlent.

Ils ne constituent pour l'auteur que des travaux d'approche et non pas un traité complet d'ontologie thomiste. Certains points sont laissés dans l'ombre, d'autres sont

l'objet d'une attention plus spéciale. M. Maritain a gardé à ces leçons leur caractère primitif et leur style familier.

Mais la pensée reste toujours d'une étonnante vigueur. Ceux qui ont goûté les « degrés du Savoir » goûteront peut-être davantage ces « leçons sur l'Être » parce qu'elles sont plus simples, quoique toutes aussi substantielles. Et si le maître que nous admirons peut mener à terme la rédaction de ses « Eléments de Philosophie », ainsi qu'il le promet, la métaphysique thomiste n'y perdra rien de sa grandeur.

T.-M. Landry, O. P.

Abbé Joseph PINAULT. — « Discernement et culture des vocations ». — I Vol. de 326 p.
Prix : 15 fr. Desclée, de Brouwer, Paris.

Le livre de M. le Chanoine Pinault trouve naturellement sa place dans l'intéressante collection « Problèmes d'éducation », que dirige M. l'abbé Henri Pradel, car le discernement et la culture des vocations est un vrai problème d'éducation. En effet on ne s'improvise pas directeur d'âmes, surtout d'âmes sacerdotales ou religieuses, et on ne doit pas aller à l'aventure dans le recrutement des vocations. Aussi faut-il remercier M. l'abbé Pinault de nous avoir donné, dans une quinzaine de chapitres substantiels, pleins d'idées sérieuses et riches en observations directes, les notions les plus utiles pour aborder ce grave problème.

Sans s'attarder à l'origine divine et à la nature de la vocation, l'auteur passe rapidement sur l'appel de Dieu au sacerdoce et s'applique plutôt à étudier les signes de vocation qui peuvent se manifester dans une âme d'enfant. Puis, il demande avec insistance qu'on aille à la recherche des sujets aptes au sacerdoce. S'il est vrai que la vocation vient de Dieu, il est certain aussi qu'elle ne germe et ne

fructifie que par le travail de l'homme, et tout particulièrement par celui du prêtre.

Autrefois les curés de nos paroisses s'occupaient beaucoup de la culture des vocations sacerdotales. Ils avaient à cœur de préparer des enfants aux études classiques. Ils épargnaient même sur leur maigre budget, en vue d'aider à l'instruction des adolescents chez qui ils discernaient des dispositions au sacerdoce. Ce souci semble avoir quelque peu diminué de nos jours. On trouve moins de temps et moins d'argent à disposer pour cette tâche et ce devoir importants. Les émouvantes considérations du chapitre VI réchaufferont dans l'âme de notre clergé paroissial un zèle qui tend à se refroidir au grand détriment de plusieurs vocations.

Mais on n'a pas fini quand on a réussi à éveiller ou discerner une vocation ; il faut la cultiver, et veiller à sa conservation. C'est là un apostolat aussi nécessaire que la recherche elle-même des vocations et plus laborieux encore. A cette fin les prêtres éducateurs, qui ont en mains l'œuvre difficile et délicate de la formation intellectuelle et morale de nos jeunes gens, tireront grand profit des conseils précis et des renseignements détaillés des chapitres suivants.

Enfin puisqu'il est normal que l'ordination couronne une vocation discernée et conservée, M. le chanoine n'a pas oublié de nous donner dans les derniers chapitres de son volume de judicieux conseils sur la formation de l'âme du prêtre. Il faut à tout prix que celui-ci se fasse une très haute idée des qualités qui doivent orner son esprit et son cœur. S'il veut exercer une action vraiment efficace et bienfaisante sur ses contemporains, il doit mettre tout en œuvre pour les acquérir et les développer.

La longue expérience de l'auteur, dont la vie a été consacrée toute entière à l'éducation de la jeunesse cléricale, recommande son ouvrage à ceux qu'intéresse le problè-

me des vocations sacerdotales, c'est-à-dire à tous les catholiques.

Raymond-M. Charland, O. P.

Charles BAUSSAN. — « De Montmartre aux Saintes-Maries-de-la-Mer. In-4°, 190 p. Collection « Les Grands Pèlerinages de France et de Belgique ». Editions B. Arthaud, 23, Grande Rue, Grenoble.

La Maison Arthaud, editrice de la collection « Les beaux pays », s'est donné pour mission de faire rayonner le beau naturel et artistique, sans égard aux ciels qui l'abritent ni à l'origine des auteurs. Matière trop abondante pour être offerte sans discernement ni partage. Voilà pourquoi marche de pair avec celle-là une autre collection intitulée « Les Grands Pèlerinages de France et de Belgique ».

« De Montmartre aux Saintes-Maries-de-la-Mer » : le titre annonce déjà qu'en compagnie de M. Baussan, bien connu des lecteurs de « La Croix », nous allons régresser du moderne à l'antique et que l'intérêt, malgré tout, ira en progressant. Toutefois, si la basilique de Montmartre respire le moderne par tous ses pores, elle ne manque pas d'austérité ni de sobre puissance. A l'extérieur du moins, « Ses lignes montent tout droit vers le ciel, presque sans saillies, coupées seulement à la naissance des toits », tandis que l'abside « se fleurit d'une fine guirlande d'arceaux ». A l'intérieur, on sait que l'art d'Hippolythe Lefebvre et de Séguin, principaux auteurs de l'ornementation, s'inspire également d'un principe de sobriété et d'élégance.

Pourtant l'on a hâte de partir pour le midi si riche en antiquités de toute sorte, pour cette Province ensoleillée où l'on pourra s'attarder avec complaisance, après un crochet en Belgique et des stations plus ou moins prolongées

à travers la Normandie et la Bretagne, à Ars et Paray-le-Monial, sans autre itinéraire que celui des pèlerins de la beauté. Chaque site nous retient par l'enchantement du texte et de l'image. M. Baussan possède une longue pratique des descriptions d'art. Il sait par les tours les plus variés dissiper la monotonie qu'elles comportent. De plus les nombreuses photographies, dues à l'objectif tantôt d'un atelier, tantôt d'un amateur, laissent une impression singulièrement prenante, grâce aux tonalités d'un brun chaud, velouté, où renaît la vie des paysages et jusqu'à la patine du temps sur les œuvres. Rien de plus reposant par ailleurs que cette mobilité capricieuse de l'instrument qui s'est fixé tour à tour sur un lacet de la route ou quelque sommet terrifiant (sommets-nous en France ou en Judée ? se demande le cicerone en décrivant la Sainte-Baume et le Mont Pilon), sur l'ensemble d'un édifice ou tel détail sculpté dont on perçoit les plus fines ciselures : façade de monument, reliquaire ou statue, autel ou tombeau.

M. Baussan, faisant œuvre de critique d'art et non d'archéologue, ne s'attarde pas plus qu'il ne faut aux problèmes d'attribution et d'authenticité. Ces questions reprennent leur intérêt depuis qu'on a cessé de croire à la légende des cathédrales anonymes. D'origine modeste, appartenant pour la plupart à la corporation des maçons, les maîtres-d'œuvre désiraient cependant transmettre leurs noms à la postérité. « A mesure, écrit M. Louis Bréhier, que l'on étudie mieux les documents d'archives, on découvre les noms des architectes de nos cathédrales ». (*Les églises gothiques*, p. 17). Et dans une communication à la Société des Antiquaires de France, en 1904, M. de Mély déclare qu'il a recueilli sur les œuvres des XII^e et XIII^e siècles, 81 signatures d'artistes français, dont 29 architectes et 34 sculpteurs. A partir de cette époque, on peut connaître non seulement les noms, mais la biographie des maîtres-d'œuvre attachés à la personne des rois de France ou des princes du sang.

En revanche, ce qu'on trouve à profusion dans cet ouvrage, tout désigné aux bibliothèques d'art et d'histoire, c'est le discernement des valeurs, le pourquoi des réussites et leur impression d'ensemble sur une sensibilité normale. Philosophie, alors ? C'est exactement cela, et je crois que l'auteur ne tiendrait pas à s'en défendre.

M.-A. Lamarche, O. P.

L. BOHLER, O. F. M. — « Sœur Marie-Agnès ».
Un vol. in-12, 94 p. — P. Téqui, Paris.

Encore l'histoire d'une petite âme ! Elles sont légion, de par la terre, ces âmes humbles et ignorées, généreuses et fidèles qui s'épanouissent dans l'amour de Dieu. Lorsqu'elles vivaient on soupçonnait bien leur grandeur et leur beauté, mais c'est à leur mort surtout, que l'on comprend les richesses qu'elles possédaient. Aussi le contact que nous pouvons prendre avec elles en lisant leurs biographies est-il toujours réconfortant et bienfaisant.

Sœur Marie-Agnès, franciscaine de N. D. du Temple, est bien près de nous. Elle n'avait pas 29 ans, lorsque le 6 février 1931, elle mourut dans la paix du Seigneur. Et pourtant, cette courte vie, noyée de l'amour de Jésus et pleine de sacrifices, est riche en dévouement. Le R. P. Bohler, avec beaucoup de limpidité et de simplicité, nous fait voir parfaitement cette vie intérieure toujours en progrès pour plaire à Dieu et se dépenser à son service.

La vie de Sœur Marie-Agnès nous fournit la preuve que l'on peut atteindre une grande sainteté par la fidélité et la générosité aux actions ordinaires qui forment la trame de nos journées. Mais, le grand levier, c'est une charité toujours progressive, un amour filial de Dieu, amour profond qui imprègne et transforme tout ce qu'il touche. « Quand sur cette terre, a-t-on dit, on a atteint les plus

hautes cimes, il ne reste plus qu'à s'envoler ». C'est ce qu'a fait la petite sœur Marie-Agnès quatre mois après sa profession perpétuelle. Nous souhaitons, qu'à sa suite, un grand nombre d'âmes s'élancent vers le ciel.

Ce petit livre du R. P. Bohler, écrit d'une plume alerte et délicate est très vivant et très intéressant. Nous le recommandons aux âmes chrétiennes, surtout aux jeunes filles ; elles s'attacheront à la petite sœur Marie-Agnès, si sensible et si sympathique, et elles trouveront en elle un modèle et une grande sœur, qui leur aidera à monter « vers Dieu »

fr. F.-M. Charbonneau, O. P.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Trois-Rivières (1535-1935) Quatre siècles d'histoire, par M. l'abbé Albert Tessier. 168 p. Format 10 x 6½, imprimé sur papier coquille teinté, enrichi de tableaux et de dessins marginaux. En vente chez l'auteur, au Séminaire des Trois-Rivières.

C'est sans contredit la plus riche et la plus intéressante à la Collection : « Les pages trifluviennes », déjà avantageusement connue de nos lecteurs.

Pour vivre intensément sa vie, par le R. P. Duffner, M. S. C. in-12, 216 pages, frs. 10.00. Editions Casterman, Paris, 66, rue Bonaparte.

Pour faciliter la confession sacramentelle, la communion fréquente, la direction spirituelle, l'oraison quotidienne, par le R. P. Duffner, M. S. C., in-12, 172 pages, frs. 7.50. Editions Casterman, Paris, 6 rue Bonaparte.

Pour consoler et guérir les âmes scrupuleuses ou craintives, par le R. P. I. L. Duffner, M. S. C. In-12, 152 pages, frs. 7.50. Editions Casterman, Paris, 66, rue Bonaparte.

Imelda, amie de Dieu, Brochure grand format, 32 p. Ed. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 1934. Franco, 5 f. 65.

C'est la vie de la Bse vierge dominicaine racontée aux enfants. A part l'exhortation finale : « Aux enfants de France », cette brochure n'est que la traduction, par Mlle A.-M. Lamy, d'un livret publié en italien par les Sœurs Dominicaines de Venise. Les caractères et les gravures rehaussent le texte de la façon la plus artistique. Livre interdit aux grandes personnes, mais qu'elles liront en cachette.

Une petite fille du Bon Dieu, par R. Delcache. 80 p. Editions de la Pensée Catholique, 38, Quai Mativa, Liège, Belgique.

« Ce n'était qu'un enfant », mais une nouvelle Anne de Guigné.

Lourdes et la libre-pensée, par le ch. Gabriel Leblanc. Cinq causeries apologétiques. 50 p. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris VI. 2 f. 50.

Le maréchal Foch — L'homme, l'œuvre, l'inspiration, par l'abbé Rouzic. Collection « Je sème ». 110 p. Téqui, Paris, 1934. 5 fr.

Sur les routes de France, par C.-J. Magnan. 230 p. Illustrations hors texte. Editions Beauchemin, 430, rue St-Gabriel, Montréal, 1934. En vente à la Librairie Langlais, 239, rue St-Joseph, Québec.

L'auteur a choisi comme épigraphe : « Mieux faire connaître la France pour la faire mieux aimer ». Il ob-

tient ce but par un récit, dénué d'apparat, mais fidèle et bien vivant.

Elle et Toi, jeune homme, par le R. P. L. Honoré, S. J. 232 p. Editions Casterman, Paris-Tournai, 1934. Paris, 66, rue Bonaparte, Tournai, 28, rue des Sœurs Noires.

Calendrier du Christ-Roi, par les Pères Franciscains. Les Missions Franciscaines, 33, rue de l'Alverne, Québec. L'unité, 50 sous. La douzaine, \$5.00 .

Pour les Jeunes — Direction — I. Actions journalières, par le R. P. Albert Goossens, S. J. 120 p. Desclée & Cie, Paris-Tournai-Rome. Belga 0.70.

Les Sept Paroles et le silence de Jésus en croix, par l'abbé Rouzic. In-16 raisin, 128 p. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris VI. Franco, 8 f. 70.

Vers les hauteurs — Quelques mots de psychologie féminine, par Ch. Lhoir. Préface de S. E. Mgr Sagot du Vauroux. In-12, 168 p. Editions Casterman, 7 f. 50.

L'auteur a d'autre but que de lui rappeler, au moment où l'état actuel du monde oblige la femme à modifier souvent son genre de vie, les grands principes dont elle aurait tort de s'écarter.

Le dimanche du soldat — Elévations et pensées, par E. Montier. 135 p. Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI.

METTEZ VOS VALEURS EN LIEU SUR

Pour quelques dollars par année, vous pouvez louer un coffret de sûreté dans l'une de nos voûtes. Vous pourrez y déposer vos papiers, documents et objets précieux. Si vous louez un coffret de sûreté, vous serez muni de deux clefs permettant d'avoir seul accès à votre coffret.

Jouissez de la sécurité que nous vous offrons à un prix minime.

Consultez notre gérant de la succursale la plus rapprochée concernant nos coffrets de sûreté.

La Banque Provinciale du Canada

M. S. J. B. Rolland
Président

Chs. A. Roy
Gérant Général.

Tél. Fitzroy 5222*

Daigle & Paul Limitée

MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL
BOIS DE SCIAGE

Lattes, Bardeaux, Moulures, Jalousies et Porte de tous genres

1962 AV. GALT,

MONTREAL

x

“Et à l’heure de notre mort...”!

Vie et mort édifiantes de cinq jeunes Pères Dominicains décédés accidentellement à Ottawa le 1er septembre 1931.

Un volume in-16 148 pp. orné de quatre hors-textes.

En vente au prix de 40 sous l'exemplaire, par la poste 50 sous, \$4.20 la douzaine, \$16.00 le cinquante, \$30.00 le cent, port en plus, aux Couvents Dominicains (Canada et Etats-Unis), à l'Oeuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal; ainsi que dans les principales librairies.

Téléphone Bell 310

Carrosse No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER

Entrepreneur de Pompes funèbres

30, rue Laframboise, - - - - Saint-Hyacinthe

Ecuries de louage, carrosses simples et doubles pour mariages, baptêmes.
Automobile. EXPRESS

Pharmacie L. P. GAUCHER

Bachelier en Pharmacie

GROS et DETAIL

223, rue Cascades, - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone 86

Tél. Bureau: 95

ERNEST J. CHARTIER

Commerçant de

BOIS et CHARBON

136, rue Girouard, - - - - Saint-Hyacinthe

X

Mount Royal Color & Varnish Co. Limited

MANUFACTURIERS DES PEINTURES ET VERNIS
ANGLO-M-R-IDEAL

Bureaux et entrepôts: rue Dorchester.

Manufacture: rue Casgrain

PEINTURE-EMAIL "CLASSIC"

Renouvelez s.v.p. votre abonnement à la
Revue Dominicaine à la date d'échéance.

PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE
165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité*: LES PRESCRIPTIONS. — Articles de toilette. — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "Rexall". Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs. — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

J.-H.-E. BRODEUR, propriétaire

Téléphone Bell 271

LAFRANCE & SYLVESTRE

Négociants et Importateurs d'Epiciers en gros

120, rue Saint-Antoine, - - - - Saint-Hyacinthe

HENRI RAYMOND & CIE

ASSURANCE-FEU

Représentant les meilleures compagnies non tarifées

Téléphone 259 - - - - Saint-Hyacinthe

LA CORDONNERIE J. A. LEMAY

REPARATIONS GENERALES

PRIX RAISONNABLE :: SATISFACTION GARANTIE

212, rue Cascades - - - - Saint-Hyacinthe



Parmi les orgues installées récemment par cette Maison, l'on trouve:

St-Martin, Qué. ..Eg. Paroissiale
Boston, Mass. ..Eg. N. D. des Victoires
Oka, Qué.La Trappe
Matane, Qué.Eg. Paroissiale
New Richmond, Q. Eg. Paroissiale
St-Evariste, Qué. ..Eg. Paroissiale
Brooklyn, N. Y. ..Eg. Ste-Thérèse
Chicago, Ill.Eg. N. D. de Grâce

CASAVANT FRERES LTEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

LA MAISON

Dupuis Frères
LIMITEE

sert avec satisfaction la population de Montréal
et de toute la province.

MAGASINS:
865 Est, Ste-Catherine,
PLateau 5151

COMPTOIR POSTAL:
Coin St-Laurent et St-Viateur
CRescent 3131

FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50., \$100., \$500. ou \$1,000., en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$130,000,000
553 bureaux au Canada

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Téléphone 500

Louis BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon, - Saint-Hyacinthe

F. DAOUST, gérant

Téléphone 59-w

LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, rue Concorde - - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone: CRescent 2734

M. J-ALBERT LARUE

ARCHITECTE

A. A. P. Q.

5711, rue Durocher - - - - - Montréal

La Province de Québec

Conservons-lui son caractère français

La province de Québec s'enorgueillit à bon droit d'être la seule province française en Amérique. Elle est fière de ses origines, de sa langue, de ses mœurs et coutumes, si différentes de celles des autres provinces canadiennes et des autres pays du continent nord-américain.

Il est donc important que l'on conserve précieusement l'ambiance bien française et la beauté qui doivent être les attraits principaux du pays de Québec.

LA PART DE LA PROVINCE.

Le gouvernement de la province de Québec, par son ministère de la Voirie, a fait sa part pour contribuer à l'embellissement des campagnes québécoises et pour la conservation de la physionomie particulière de la province.

Il a contribué à l'ornementation de la campagne en faisant planter le long des grandes routes plus de 250,000 arbres. Il a contribué à l'embellissement des habitations et des bâtiments de ferme en organisant des concours pour la propreté des maisons et la beauté des jardins et en distribuant, à titre absolument gracieux, de la chaux pour blanchir maisons et dépendances. En dix ans, au delà de quatre millions de livres de chaux ont été distribuées.

LA PART DE CHACUN.

La province a donc fait sa part pour conserver la beauté des campagnes que les touristes doivent traverser. Il faut que chacun fasse maintenant sa part. Un vieux proverbe dit : « Si chacun balayait devant sa porte, la rue serait propre ». De même, si chacun veut se donner la peine d'entretenir son petit coin de terre, la province sera non seulement propre, mais elle sera belle et les étrangers se feront un plaisir d'y revenir et d'y envoyer leurs parents et amis.

C'est par là que nous montrerons que nous sommes français et que nous sommes fiers de l'être.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE Province de Québec

Hon. J.-E. PERRAULT,
ministre.

Lt.-Col. J.-L. BOULANGER,
sous-ministre.

ARTHUR BERGERON,
sous-ministre suppléant.

Magasin: 401

TELEPHONE BELL

Résidence: 439J

J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE CHAUSSURES
pour toute la famille.

Motto: Service — Courtoisie et Qualité.

143, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Je peux vous fournir tout ce qui peut vous être nécessaire
en chaussures et en bas.

AUSSI AGENCE DE RADIOS.

Desmarais & Robitaille

LIMITÉS

Ornements d'église et Articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

121, rue Rideau, Ottawa, - :- - 95, rue Church, Toronto

Nos maisons d'Ottawa et de Toronto peuvent expédier des vins pour
fins sacramentelles dans toutes les parties du Canada.

THES
EPICES

CAFES
GELEES

CACAO
ESSENCES

Nos 37 années d'expérience sont une garantie pour vous.

J. A. SIMARD & CIE

5, 7 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal

MONTREAL et NEW-YORK

Tél. LANcaster 1950

Dentiers incassables "Resovin et
autres", Ponts, Obturations
de tous genres

Ouvrage de première qualité
seulement

RAYONS X

Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Membre du Dispensaire Antituberculeux des Comtés de St-Hyacinthe
et Rouville

SPÉCIALITÉ: Chirurgie Buccale, Extractions sans Douleurs,
Procédés nouveaux d'Anesthésie.

Prix raisonnables
Satisfaction Garantie

Ouvert de 9 A. M. à 9 P. M.

79 Ste-Anne
ST-HYACINTHE, P. Q.
Téléphone 80

Téll Résidence 244-w. (Le soir) Résidence 244-j. Bureau: 88
Maison établie en 1879

A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION
FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis
115, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe



CHAPEAUX ROMAINS

Feutre, Soie, Peluche, Cachemire,
Paille

Catalogue envoyé gratuitement sur demande

CHAS DESJARDINS & C^{IE}
LIMITÉE

1170, rue Saint-Denis - - - - - MONTREAL

ASGRAIN & CHARBONNEAU
Limitée

PHARMACIENS EN GROS

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal
Demandez notre Catalogue.

Dominion Blank Book Co.
LIMITED

SAINT-JEAN, Qué.

Manufacturiers de livres à feuilles mobiles,
Livres de Comptabilités reliés.

ENVELOPPES

Notre catalogue vous sera envoyé sur demande.

Tél. AMherst 2185-2186

Ls Dusseault

MARCHAND DE PROVISIONS

605 BOULEVARD PIE IX

MONTREAL, Maisonneuve

A BON ACHETEUR, MARCIL SUFFIT

A. MARCIL

EPICIER ET BOUCHER
BIERE ET PORTER

6139 Sherbrooke Ouest
5818 Sherbrooke Ouest
1120 Mont-Royal Est
1550 Gilford

Tél. DEXter 1125*
Tél. ELwood 7359*
Tél. CHerrier 3159*
Tél. FAlkirk 1188*

VIENT DE PARAITRE

Où vont nos vies?

par le R. P. LOUIS LACHANCE, O. P.
Professeur au Collège dominicain d'Ottawa.

Sous une forme attrayante et dénuée de tout appareil scolastique, l'auteur expose en 216 pages la seule philosophie possible de l'existence humaine.

Prix : \$0.90 (aux abonnés à la Revue Dominicaine \$0.60)
Frais de port : 10 sous. L'Œuvre de Presse Dominicaine,
5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal.

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE